



*La revue d'Occitanie
Livre & Lecture*

Tire-lignes

n°4 - 2024-2025
**Pour un livre
déchaîné**

Perçue comme une injonction par certains, comme une opportunité par d'autres, l'écologie remet en question le paradigme de la performance et transforme nos manières de penser et d'agir.

Analyser les mécanismes et les dysfonctionnements de la filière du livre par le prisme de l'écologie permet d'éclairer les problématiques qu'elle rencontre (surproduction, concentration, précarité...). Nombre d'actrices et acteurs du livre et de la lecture en prennent conscience chaque jour un peu plus et tentent, à leur échelle, de rebattre les cartes, de déplacer le curseur. Et si, pour mieux fonctionner, l'interdépendance devait remplacer la dépendance des acteurs ? Et s'il fallait davantage apprendre à se connaître les uns les autres pour mieux faire ensemble ? Et si finalement cette chaîne était plutôt un écosystème ?

Au-delà de la prise de conscience, un mouvement s'amorce, les représentations évoluent, le temps est venu de réfléchir collectivement, d'expérimenter ensemble. Des initiatives pointent ici et là, on s'intéresse à ce qui se teste ailleurs, dans d'autres secteurs, on furete, on s'inspire, on s'imprègne... et on se lance, on essaie ! Les pouvoirs publics accompagnent progressivement ces démarches, le chemin est encore long mais la volonté de l'action publique est de structurer le dialogue entre les acteurs de la culture en construisant un cadre de coopération qui permette, à l'ensemble de la chaîne du livre et au-delà, d'élaborer une réflexion et une méthodologie commune permettant une redirection écologique de la filière.

À l'échelle de l'Occitanie, l'agence régionale du livre sensibilise les actrices et acteurs qu'elle accompagne en leur proposant des journées d'étude interprofessionnelles sur le sujet, mais aussi un programme de webinaires coconstruit pour la deuxième année consécutive avec la Fédération du livre et de la lecture, l'Association pour l'écologie du livre et les autres agences régionales du livre. Au-delà de l'information et de la sensibilisation, Occitanie Livre & Lecture s'attache à impulser auprès de la filière régionale ce changement de paradigme en initiant une démarche de coopération au sein d'un groupe de travail interprofessionnel qui a choisi pour orientations prioritaires les questions de l'emploi mutualisé, les problématiques de transport du livre, la réflexion autour de la redistribution de la valeur au sein de l'écosystème et la voie de l'action culturelle pour sensibiliser à l'écologie. Par l'expression d'actrices et acteurs de la traditionnelle chaîne du livre d'ici et d'ailleurs, mais aussi d'autres champs (économie sociale et solidaire, recyclerie culturelle, cinéma, spectacle vivant), ce numéro de *Tire-Lignes* entend outiller les professionnels pour amorcer leur transition.

Penser une écologie du livre consiste avant tout à penser une écologie du « vivre ensemble ». Dans ce monde en mutation, pour trouver des chemins alternatifs, se stabiliser, s'adapter, faisons confiance à notre robustesse !

Serge Regourd

Président d'Occitanie Livre & Lecture

Consultez aussi notre revue
et les ressources associées
sur www.occitanielivre.fr

Directeur de publication : Serge Regourd – Rédactrice en chef : Adeline Barré – Coordination de la revue : Virginie Franques, en étroite collaboration pour ce numéro avec Yanik Vacher, référente Écologie du livre – Correction : Béatrice Obergfell – Design graphique : Erwan Soyer – Impression : Imprimerie Delort – N° ISSN : 1967 – 046X – Dépôt légal : mai 2025 – Occitanie Livre & Lecture, 14 rue des Arts, 31000 Toulouse – 04 67 17 94 69 – contact@occitanielivre.fr – www.occitanielivre.fr

Crédits des photos médaillons des contributrices et contributeurs (hors droits dérivés) : p. 3 : Julien Revenu © agence Brandie - p. 10 : Pascal Alquier © Jean-Jacques Ader - p. 12 : Fanny Valembos © Yann Carpentier - p. 16 : Christine Serre © E. Belondrade / Le Grand Narbonne - p. 27 : Fred Lisak © Plume de carotte - p. 30 : Boris le Roy © Astrid di Crollanza

Politiques culturelles et écologie : où en sommes-nous ?

4

Écologie du livre : de quoi parlons-nous ?

Mathilde Charrier

4

Quelles politiques publiques pour soutenir la transformation écologique de la filière du livre ?

Cyril Delfosse, Paméla Devineau et Fanny Valembois

8

Transition écologique dans le spectacle vivant et le cinéma en Occitanie... action !

Entretiens avec Sandrine Courrouble et Estelle Cavoit

Écologie matérielle : passer à l'action

10

ArtStock, la recyclerie culturelle et citoyenne pleine de ressources

Entretien de Pascal Alquier avec Yann Domenge

12

Écologie du livre : la transition passe par l'expérimentation collective

Fanny Valembois

14

Évaluer l'impact environnemental de la lecture numérique en bibliothèque n'est pas qu'une question de calcul

Aude Inaudi et Priscille Legros

16

Pour un service culturel inclusif avant tout

Christine Serre

Écologie sociale : des initiatives à suivre

18

Négocier, tout un art aux vertus écologiques

Céline Bénabes

20

La belle et longue histoire de l'économie sociale et solidaire

Philippe Gagnebet

21

Les Volcans, une forme coopérative pour une librairie en pleine activité

Entretien de Philippe Gagnebet avec Philippe Pelade et Boris Surjon

22

Les Éditions du commun et les Éditions ça et là disent SCOP et encore

Entretien de Philippe Gagnebet avec Sylvain Bertrand et Serge Ewencyk

24

Un outil au service des nouveaux modes d'organisation du travail

Olivia Serre

26

Une réflexion sociale au cœur de l'associatif

Ingrid Ledru

Écologie symbolique : idéaux et perspectives

27

Quand l'écologie du livre devient (enfin) sérieuse...

Fred Lisak

28

Les éditeurs indépendants toujours sur le fil du rasoir

Nicole Vulser

30

Refaire circuler l'imaginaire à l'intérieur de notre rapport au monde

Jean-Christophe Cavallin, Christine Marcandier, Boris Le Roy

31

La Mer Monte

Lou Achard



Dessin de couverture et dessins de facilitation graphique : Julien Revenu

Julien Revenu commence comme dessinateur de presse pour *Mediapart* avant de se consacrer à la bande dessinée. En 2015, il reçoit le prix du meilleur album au Festival international de la Bande Dessinée d'Alger pour *Ligne B*, aux éditions Casterman. Parallèlement, il accompagne en facilitation graphique les institutions et les associations qui s'engagent en faveur de l'écologie ou de la lutte contre les discriminations. Son dernier roman graphique, *Zone Défensive*, met en scène des supporters ultras et des zadistes en lutte contre une multinationale du béton.

Écologie du livre : de quoi parlons-nous ?

Mathilde Charrier,
Association pour
l'écologie du livre



L'écologie du livre – tout le monde semble avoir un avis sur la question sans vraiment savoir ce que cela recouvre exactement. Et, en effet, le livre n'est-il pas l'objet le plus écologique qui soit, puisqu'il est fait de papier ? Pourquoi alors questionner son *écologie* puisque, fait de bois, il est forcément *naturel* ? Mais le naturel peut vite devenir artificiel dès lors qu'il devient un objet commercialisable à souhait.

Le livre, comme d'autres « industries culturelles », n'échappe pas au rouleau compresseur capitaliste, au risque d'en faire un produit comme les autres... Alors, pour penser sa viabilité, il semble important de questionner tous les aspects de ses écologies¹ et d'une approche systémique, afin de revenir aux racines des problèmes pour tenter d'en enrayer les effets.

Via l'écologie matérielle, il s'agit de considérer le livre comme un objet manufacturé et de s'interroger sur la soutenabilité de chaque production, en se questionnant sur la provenance de ses matières premières, ses lieux de production, ses trajets d'acheminement...

Via l'écologie sociale, on prend en compte l'ensemble des personnes qui composent l'écosystème des mondes du livre et de la lecture ; on se soucie de leurs relations et de leurs interdépendances, indissociables de la création même d'un livre.

Enfin, **via l'écologie symbolique**, on souligne que si le livre est un objet marchand, il n'est *in fine* pas un produit comme les autres : il véhicule des idées, des savoirs, des imaginaires. En réfléchissant à son accessibilité et son contenu, on rend compte de la diversité des voix et on fait ainsi preuve de bibliodiversité.

1. Conscients d'avoir besoin d'une vision systémique et radicale pour bien penser les enjeux de l'écologie du livre, nous avons emprunté à Félix Guattari ses trois écologies pour poser nos analyses autour des aspects matériel, social et symbolique des mondes du livre et de la lecture. Félix Guattari développe dans son petit livre sorti en 1989 aux éditions Gallilée, *Les Trois écologies, une écologie qui englobe tout à la fois l'écologie environnementale, sociale et mentale.*

Quelles politiques publiques pour soutenir la transformation écologique de la filière du livre ?



Cyril Delfosse,
Paméla Devineau,
Fanny Valembois,
Le Bureau des
Acclimatations

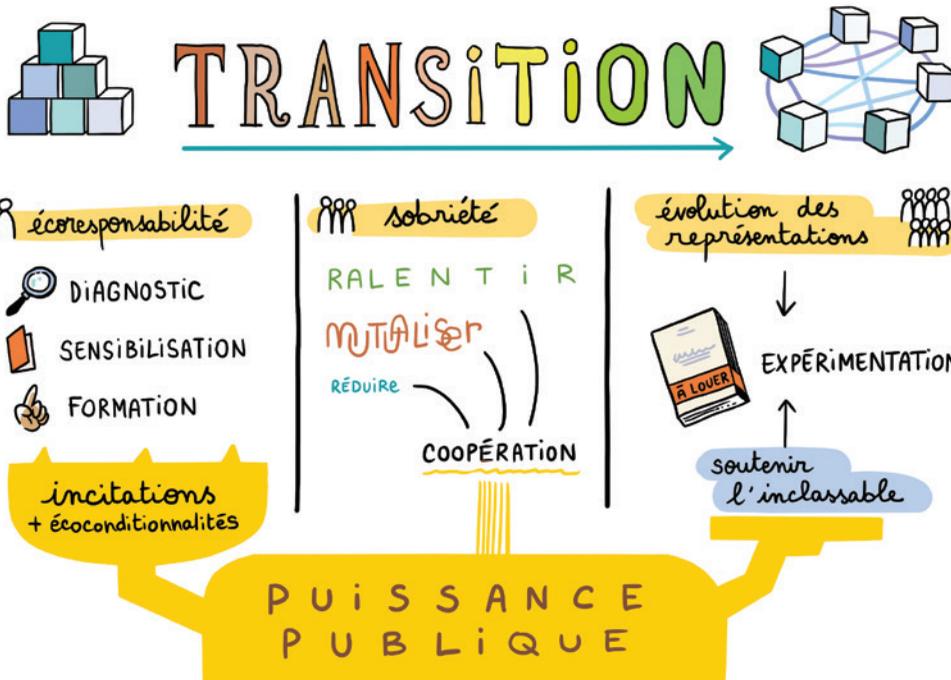
Épuisement des ressources, dérèglement climatique, hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, évolution du cadre réglementaire, attentes des personnels salariés et de la clientèle : les actrices et acteurs de la filière du livre ne manquent pas de raisons de mettre en œuvre une transformation écologique de leurs activités.

Il appartient aux politiques publiques du livre d'encourager et d'accompagner ce mouvement frémissant. Cette « écologisation » des politiques publiques est déjà à l'œuvre dans d'autres filières culturelles : musique, cinéma, spectacle... Leur retour d'expérience est un point d'appui utile pour repenser les modes d'intervention envers l'écosystème du livre.

De nombreux leviers d'action peuvent être mobilisés, d'ordre réglementaire, organisationnel ou financier, en fonction des besoins dans les processus de transition écologique. Ces besoins sont différents selon les niveaux d'action attendus.

Faire sa part : l'écoresponsabilité des acteurs

Les actrices et acteurs de la filière du livre peuvent engager un premier niveau de responsabilité, visant à réduire leur impact environnemental en faisant évoluer les modes de production et les pratiques professionnelles autour d'actions concrètes : écofabrication des livres, réduction des taux de retour et de pilon, relocalisation de la fabrication,



économies d'énergie pour les bâtiments, réduction de l'équipement des collections en bibliothèque, cyclologique pour le transport des livres, etc.

Les leviers sont aujourd'hui bien identifiés par toutes et tous. Les freins à leur mise en œuvre sont essentiellement techniques et financiers. Les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle important de soutien et d'accompagnement à travers le déploiement d'outils de sensibilisation, de formation, de diagnostic, des guides pratiques pour faciliter le passage à l'action. Ils peuvent également mettre en place des mesures incitatives (appels à projets, soutien à l'investissement) et, à terme, des mesures contraignantes (écoconditionnalité des subventions) pour assurer une mobilisation de l'ensemble des actrices et acteurs du secteur.

Des guides et autodiagnostic existent déjà : la Fédération européenne et internationale des libraires (EIBF) a publié un rapport sur l'écologie en librairie¹, l'Association des bibliothécaires de France a créé un site-ressources sur les « Bibliothèques vertes ». De nombreuses ressources sur l'événementiel sont disponibles et peuvent être mises à profit par les manifestations littéraires, même si certaines spécificités (gestion des librairies éphémères, achats, retours, modèles économiques...), mériteraient d'être mieux documentées. Le plaidoyer² porté par le réseau Relief³, le Club 99⁴ et la Fédération des fêtes et des salons du livre jeunesse nous alerte sur l'urgence à repenser le modèle actuel. L'organisation, notamment par les agences régionales du livre, de journées professionnelles, d'ateliers, de webinaires, contribue à la sensibilisation de toutes et tous.

Il paraît plus difficile de déployer des actions de formation professionnelle à la hauteur des enjeux. La formation universitaire ne prévoit généralement que quelques heures consacrées aux sujets écologiques. L'École de la librairie a intégré un module plus complet à son cursus. Mais les formations, même très courtes, destinées aux professionnels en poste peinent à se remplir, par manque de temps et de moyens dédiés à la formation continue. Pour que ces formations puissent se développer, outre l'adaptation des formations aux territoires et à la diversité des métiers, il sera nécessaire de poser un cadre incitatif, voire contraignant. Dans le secteur du spectacle vivant et des arts visuels, cette voie est explorée par le ministère de la Culture, notamment à travers le CACTÉ (Cadre d'action et de coopération pour la transformation écologique) qui rend obligatoire la formation des directions et des équipes. Le Centre national du cinéma a coconstruit avec les professionnels du secteur une norme AFNOR et un certificat de compétences professionnelles qui permettent de construire un cadre sécurisant pour engager une production audiovisuelle écoresponsable et faire évoluer les métiers⁵.

Faire ensemble : la sobriété du secteur

Au-delà de l'écoresponsabilité des pratiques à l'échelle de chaque organisation, des actions plus ambitieuses devront être engagées en vue d'une plus grande sobriété collective du secteur. Il peut s'agir de soutenir le développement d'une forme d'économie circulaire (livres d'occasion, par exemple) en s'assurant d'une juste répartition de la valeur économique pour tous les acteurs. Cela peut être

1. Étude sur l'écologie en librairie : état des lieux, défis et améliorations, par Fanny Valembois et David Piovesan pour l'EIBF, 2024.

2. Tribune « Alerte rouge sur les manifestations littéraires » à consulter sur le site reseau-relief.fr

3. Créé en 2005, le Réseau des événements littéraires et festivals (RELIEF) compte aujourd'hui une cinquantaine de membres en France, en Belgique et au Québec.

4. Fondé par neuf festivals français, le Club 99 constitue un réseau d'échange collaboratif, de réflexions et d'actions collectives pour plus de 400 festivals en France dédiés à la bande dessinée et aux arts associés. www.bdclub99.com

5. Cf. article pp 8-9.

également un travail de ralentissement (des rythmes de publication, des délais de livraison, de la rotation des ouvrages en librairie...) ou de réduction des échelles (nombre de titres, tirages, gigantisme de certaines manifestations littéraires...). L'initiative des librairies qui ont mené en 2024 et à nouveau en 2025 une Trêve des nouveautés⁵ relève également de cet objectif de sobriété systémique. Des chantiers de mutualisation d'expositions entre manifestations littéraires, bibliothèques, etc., de tournées d'autrices et d'auteurs communes et rationalisées, ou le développement du fret ferroviaire pour le transport des livres s'inscrivent également dans cette perspective.

Ces leviers sont d'une nature différente de ceux mobilisés en faveur de l'écoresponsabilité. Ils nécessitent une coopération entre les actrices et acteurs du secteur, invitant à sortir des logiques concurrentielles. Les pouvoirs publics peuvent faciliter cette coopération par l'organisation de dialogues territoriaux, la recherche de transversalité entre politiques publiques, le soutien aux réseaux professionnels ou la mise en place de rencontres intersectorielles. L'objectif est de rendre possible l'émergence d'espaces de négociation et de coconstruction de nouveaux systèmes de production.

Dans les autres filières culturelles, on observe que le Centre national de la musique et celui du cinéma ont pris un rôle prépondérant dans la transformation des politiques publiques, en coopération avec les syndicats et les organisations professionnelles. Tout n'est évidemment pas transposable dans la filière du livre. Ayant récemment adopté une charte des valeurs et un plan de transition écologique, le Centre national du livre a un rôle à jouer dans la définition d'une stratégie de transformation du secteur à l'échelle nationale. Les Régions et les DRAC sont des acteurs-clés à l'échelle régionale avec l'appui des structures régionales du livre, à condition d'intégrer à leurs actions l'ensemble des organisations présentes sur leur territoire : diffuseurs et représentants, grandes surfaces spécialisées, librairies d'occasion, transporteurs, etc. Les contrats de filière semblent à cet effet un outil pertinent. Les agences régionales du livre pourraient également faire le lien avec des expérimentations en cours dans les autres filières. Les organisateurs de manifestations littéraires ont un enjeu à travailler la mobilité des publics et pourraient, par exemple, rejoindre les dynamiques collectives existantes, telles que le réseau R2D2⁶ et le projet Festivals en mouvement.

Expérimenter : faire évoluer les représentations

Le nouveau cadre écologique invite enfin à une transformation profonde des représentations culturelles, des normes et valeurs qui structurent notre vie en commun et qui constituent le cadre de pensée sur lequel se déploient les activités humaines. Le secteur du livre n'échappe pas à cette dimension et aura à ouvrir des discussions autour de ce qui constitue son système de valeurs. Cela peut être le rapport à la nouveauté (y a-t-il une date de péremption d'un livre ?), à la propriété privée (faut-il posséder les livres ?), à la définition de la réussite (un éditeur régional vaut-il moins qu'un éditeur d'un grand groupe ? Une manifestation littéraire est-elle plus réussie si le nombre de visiteurs est plus important ?), etc.

L'évolution des représentations passe par la mise en débat, mais surtout par la mise au travail à travers des expérimentations. Des terrains d'application s'ouvrent pour toutes les actrices et tous les acteurs de la chaîne du livre : une maison d'édition avec une année sans nouvelle publication, une librairie qui propose de louer des livres plutôt que les acheter, en complémentarité avec les missions d'une bibliothèque, un salon du livre qui décide de s'affranchir de sa dépendance à la nouveauté, une autrice ou un auteur rémunéré sans publier de nouveauté...

Les collectivités ont ici un rôle important à jouer pour rendre possible ces expérimentations et pour sécuriser leur mise en œuvre. Cela nécessite d'aller au-delà de la subvention et de l'appel à projets, et de penser autrement les outils d'intervention publique. Soutenir ce qui ne rentre pas dans les cases nécessite pour les collectivités de dégager des moyens et dispositifs contractuels spécifiques, de faire évoluer leur posture pour envisager des actions sous l'angle de la coopération et du partage des risques, de penser adaptation plutôt qu'uniformisation, et de passer de l'injonction à la sécurisation des pratiques émergentes et innovantes.

Le partage de ces espaces de recherche avec d'autres filières constitue également une piste de travail intéressante. L'évolution du droit d'auteur est, par exemple, un enjeu important pour la filière de la musique ou du spectacle vivant, autour des questions d'économie circulaire. Il serait pertinent de créer des espaces d'échanges inter-filières pour trouver de nouvelles réponses aux questions partagées par différents secteurs d'activité.

5. La Trêve des nouveautés est une recherche-action proposée par l'Association pour l'écologie du livre aux libraires de France et de Belgique dont l'objectif est de créer une respiration forte pour les librairies participantes, grâce à la mise à l'arrêt partielle ou totale des achats d'offices, et de proposer un espace de réflexion collective sur la dépendance de la librairie indépendante – et plus largement du secteur du livre – aux flux de nouveautés (cf. article p.12).

6. R2D2 : Collectif national des réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations au développement durable (Élément terre y représente l'Occitanie).

La puissance publique est un maillon essentiel pour initier, accompagner et sécuriser la transformation de la chaîne du livre. Il s'agit d'un enjeu de responsabilité écologique, mais aussi de viabilité économique pour un bon nombre de ses actrices et acteurs en situation de plus en plus fragile. C'est avec ce double objectif que l'État et son établissement public au service du livre et de la lecture, les différentes collectivités, les agences dédiées, les fédérations et représentants des professionnels doivent construire une action concertée et partagée, selon un principe de subsidiarité d'intervention. Des expériences de gouvernance publique partagée émergent sur certains territoires autour du spectacle vivant. Gageons que des démarches similaires pourront se structurer pour soutenir tous les membres de la chaîne du livre.

L'écologisation des politiques culturelles dépasse donc largement la question du financement et de son conditionnement à la mise en œuvre de pratiques « plus »

écologiques. Il convient de mobiliser un large spectre d'interventions. De la régulation, au niveau national, pour assurer que l'ensemble des actrices et acteurs de la chaîne soit concerné par ces démarches, dans un souci d'équité dans la répartition des efforts à fournir, au soutien à l'innovation, au plus près des territoires, pour tester de nouveaux modèles économiques et faire émerger un nouveau système de production garant du maintien de la diversité culturelle et de la défense de la lecture comme une activité essentielle dans un monde qui doit assurer sa soutenabilité.

> *Découvrir plus en détails pp. 12-13 quelques expérimentations citées dans cet article actuellement menées par l'écosystème du livre.*

	Modifications des modes de production	Modifications du système de production	Modifications des représentations culturelles
	« <i>Faire sa part</i> » L'écoresponsabilité des acteurs	« <i>Faire ensemble</i> » La sobriété du secteur	« <i>Faire évoluer les représentations</i> » Expérimenter
 Temporalité	Court terme	Moyen terme	Long terme
 Domaines	Technique	Systémique	Éthique
 Enjeux	Accompagnement au changement	Démocratie et arbitrage	Valeurs et normes sociales
 Démarche Posture	Experte	Diplomate	Médiation
Exemples appliqués à la filière du livre 	Écofabrication des livres, réduction des taux de retour et pilon, relocalisation de la fabrication, économies d'énergie pour les bâtiments, réduction de l'équipement des collections en bibliothèque, cyclo-logistique pour le transport des livres.	Ralentissement (rythme des parutions), réduction des échelles (nombre de titres, taille des manifestations littéraires), mutualisation des expositions.	Le rapport à la nouveauté, à la propriété privée, aux critères de la réussite.

Transition écologique dans le spectacle vivant et le cinéma en Occitanie... action !



Sandrine Courouble,
directrice adjointe,
Occitanie en scène



Estelle Cavoit, chargée de
l'animation de la filière,
Occitanie films

À l'heure où la traditionnelle représentation de « chaîne du livre » cède doucement la place à un « écosystème du livre », les manières de penser en silo s'estompent progressivement au profit de réflexions d'ordre interdisciplinaire. Faire preuve de curiosité, d'ouverture, d'intérêt aux manières d'agir d'autres secteurs peut être riche d'enseignements pour envisager cette nécessaire transition. À ce titre, où en sont les filières spectacle vivant et cinéma/audiovisuel en Occitanie dans leurs pratiques écologiques ?

Spectacle vivant : entretien avec Sandrine Courouble

Tire-Lignes : Depuis quand et comment Occitanie en scène a intégré réflexion et pratique écologiques dans son activité ?

Sandrine Courouble : Depuis plusieurs années, Occitanie en scène est engagée dans une démarche écoresponsable. À l'échelle de l'agence, un groupe de travail RSE¹ a été mis en place et un plan d'actions défini. Cela se traduit par exemple par le tri des déchets, la mise en place d'une politique d'achat plus responsable (avec l'intégration de critères de RSE), l'usage prioritaire d'outils et de solutions libres, ou encore une politique d'embauche inclusive et paritaire. Par ailleurs, Occitanie en scène privilégie les fournisseurs locaux ou ceux qui ont une politique environnementale forte, propose du covoiturage et des repas végétariens lors de ses événements et rencontres professionnelles.

T.-L. : Et dans les actions mises en place pour les professionnels ? Un budget spécifique est-il dédié ?

S. C. : Occitanie en scène déploie diverses actions et projets au service d'actrices et acteurs culturels. Parmi eux, deux projets ambitieux dans lesquels l'agence s'est investie avec l'appui de financements spécifiques.

Entre 2021 et 2023, dans le cadre des programmes opérationnels FEDER Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, Occitanie en scène a porté l'ingénierie et la mise en œuvre du projet intitulé Plan Led Spectacle Vivant Occitanie,

visant à accompagner la transition énergétique des structures de spectacle vivant vers la technologie Led, notamment pour l'équipement scénique.

Occitanie en scène a par ailleurs coordonné le projet Objectif 13², projet de recherche-action³ interrégional. Mis en place en novembre 2021 pour une durée de deux ans, Objectif 13 a permis de connaître, comprendre, analyser les enjeux et accompagner la décarbonation du spectacle vivant en coconstruisant des outils adaptés aux filières de ce secteur autour de trois axes principaux : améliorer le diagnostic, anticiper les impacts sur le travail, innover et expérimenter collectivement.

T.-L. : Comment les actrices et acteurs du secteur s'emparent de cette question écologique ?

S. C. : Par la nature de ses activités et de ses effectifs, le secteur du spectacle vivant en France éprouve une assez grande sensibilité aux enjeux de société et notamment ceux de la transition écologique et sociale, comme ceux faisant référence à des indicateurs économiques ou sociétaux (inclusion, égalité femmes-hommes, etc.). Et même si de nombreux actrices/acteurs et réseaux culturels mettent en œuvre des actions pour réduire leur empreinte carbone et pour être plus vertueux sur le plan écologique, et expriment un désir sincère de s'engager, une vraie difficulté persiste à trouver des espaces pour le faire, et les ressources existantes sont encore assez mal connues.

1. RSE : responsabilité sociale de l'entreprise.

2. objectifs3.lacollaborative.fr

3. La recherche-action est une méthode qui vise à la fois à transformer la réalité et à produire des connaissances sur ces transformations.

4. Écoprod est l'association de référence qui œuvre pour des pratiques écologiques et durables dans l'industrie audiovisuelle (cinéma, TV, animation, publicité, web, podcast, radio). Elle rassemble les professionnels du secteur autour de projets innovants pour réduire l'impact environnemental des productions.

5. Créée en 2004, la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation.

T.-L. : Quels sont les projets, les axes de travail à venir ?

S. C. : Occitanie en scène poursuivra entre autres en 2025 le déploiement des ressources et des actions d'accompagnement à la décarbonation, initiées dans le cadre du projet Objectif 13 (ateliers de la redirection écologique dans la culture ; atelier « Adopter des pratiques numériques responsables » ; sessions de formation de formatrices et formateurs Objectif 13, etc.). Nous poursuivrons également notre travail de sensibilisation et de conseil notamment autour de l'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant (charte, autodiagnostic).

Cinéma/audiovisuel : entretien avec Estelle Cavoit

Tire-Lignes : Depuis quand et comment Occitanie films a intégré réflexion et pratique écologiques dans son activité ?

Estelle Cavoit : L'équipe d'Occitanie films est sensibilisée depuis plusieurs années aux questions environnementales, qui se traduisent par de nouvelles pratiques au quotidien (favoriser les déplacements en train, mettre en place des solutions de covoiturage lors d'organisation de rencontres), mais aussi dans le choix de programmation de films documentaires par exemple. Naturellement, les démarches nationales (lancement du Plan Action ! du Centre national du cinéma et de l'image animée - CNC en juin 2021) ont trouvé un écho à l'agence et nous ont poussés à aller plus loin, vers de nouvelles initiatives, en adéquation avec nos engagements et convictions personnelles. La première de ces initiatives, en 2021, a consisté au lancement d'un groupe d'analyse de pratiques à destination des professionnels, pour leur permettre de partager leurs expériences et leurs problématiques en matière d'écoresponsabilité. Ce groupe ciblait deux domaines d'activités : tournages et festivals. Les nombreuses réponses à l'appel à participation lancé alors ont révélé un fort intérêt pour réfléchir et agir plutôt sur les tournages (très énergivores), resserrant de fait l'action de l'agence sur cet axe. À cet effet, nous avons mis en place, entre février et juin 2022, plusieurs sessions de travail de ce groupe, encadrées par l'association nationale Écoprod⁴ et réunissant une quinzaine de participants.

T.-L. : Quelles autres actions l'agence a mises en place pour les professionnels ? Un budget spécifique est-il dédié ?

E. C. : Depuis la mise en place de ce groupe d'analyse de pratiques, Occitanie films adhère à l'association Écoprod et a mis plusieurs choses en place, comme une page de ressources en ligne sur son site où trouver outils et in-

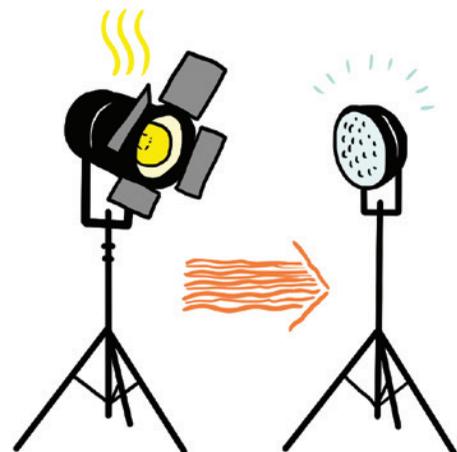
formations dédiés aux professionnels ou encore l'accueil dans ses locaux de formations courtes (une ou deux journées) à destination des techniciens et responsables de production, sur plusieurs thématiques, comme l'utilisation du calculateur carbone pour mesurer l'impact d'un projet. La problématique environnementale est présente dans notre quotidien de travail même si nous ne disposons pas de budget dédié. Nous menons une veille constante sur les ressources, leviers et bonnes pratiques à partager régulièrement à nos réseaux.

T.-L. : Comment les actrices et acteurs du secteur s'emparent de cette question écologique ?

E. C. : Le Plan Action ! du CNC et les nouvelles exigences des pouvoirs publics en matière d'écoresponsabilité poussent les productions à porter un regard sur leur consommation énergétique, mais on sent qu'il existe encore des freins à l'action. Par exemple, en 2021, nous avons relayé un appel de la Commission paritaire nationale (CPNEF-AV⁵) qui souhaitait favoriser partout en France l'apparition de nouvelles formations certifiantes (Certificat de compétences professionnelles « Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma ») : deux organismes de formation d'Occitanie se sont positionnés et leur proposition a été retenue parmi les six offres certifiantes en France (un vrai succès sur le papier !), mais malheureusement, leurs formations ont dû être annulées faute de participants. Nous avons mesuré également, par les retours d'expériences, que les éco-référents doivent batailler sur les plateaux de tournage pour se faire entendre, et que la démarche soit comprise et intégrée par les équipes. À l'inverse, nous remarquons aussi des professionnels très engagés et des productions qui adaptent leurs pratiques à tous types de budgets. Par exemple, parmi les douze productions ayant reçu le label Écoprod Pionnier en 2022, trois sont des séries produites ou tournées en Occitanie (ASKIP saison 5, Amsto, Capa Drama, diffusé sur France 4 / *Patience mon amour* saison 2, Bachibouzouk, diffusé sur ARTE / *Un si grand soleil*, France.TV Studio, diffusé sur France 2).

T.-L. : Quels sont les projets, les axes de travail à venir ?

E. C. : À l'avenir, nous allons continuer notre travail de sensibilisation, accueillir de nouvelles sessions de formation (au minimum une par an), et poursuivre le dialogue avec les actrices/acteurs du territoire. À l'échelle nationale, la CPNEF-AV a lancé un grand chantier de référencement des prestataires et des professionnels qualifiés dans ce domaine (éco-managers ou éco-référents), qui pourrait être intéressant à décliner en région pour répondre à la demande des productions.



ArtStock, la recyclerie culturelle et citoyenne pleine de ressources



Pascal Alquier,
journaliste

En Occitanie, sur un modèle économique inédit et efficient, l'association ArtStock recycle décors et accessoires issus de l'univers culturel et du secteur événementiel. À la clef, la concrétisation d'un cercle vertueux, des économies substantielles pour les artistes, artisans, particuliers, et la création d'emplois dans le cadre de l'économie circulaire. Entretien avec Yann Domenge, auteur, metteur en scène et co-fondateur d'ArtStock.

Souvent, les (très) bonnes idées naissent dans des lieux incongrus. Yann Domenge, inventeur avec quatre amis du concept de recyclerie et ressourcerie culturelle l'affirme avec le sourire : « Historiquement, ArtStock, association de loi 1901, a été créée dans une cuisine de citoyens à Marseille en 2009. Nous étions cinq personnes impliquées dans le milieu du spectacle, un chef machiniste du théâtre des Champs-Élysées, un technicien de la Maison du Japon à Paris, deux comédiens et moi metteur en scène. Et nous avons confronté nos problématiques. Pour ma part, c'était celle de créer un spectacle avec très peu de moyens à l'époque. Inconnu alors, je payais du bois plutôt que des salaires et mes amis voyaient des décors partir à la poubelle. »

Ce club des cinq improvisé couche alors noir sur blanc « un process qui proposait aux acteurs culturels parisiens d'avoir une autre alternative que celle de jeter ». C'est ainsi que s'ouvre le premier entrepôt à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), et que surviennent les premières opérations avec le théâtre des Champs-Élysées et le Stade de France. Car le secteur événementiel, dont les salons du livre et de la BD¹ font partie, fournit aussi sa part de décors et matériaux réutilisables. Et dès 2010, des locaux de 800 m² ouverts à Trilport (Seine-et-Marne) permettent d'impulser une activité bénévole avec le soutien d'institutionnels.

L'initiative est inédite. « On était dans l'innovation mais nous avons vite été à l'étroit et le modèle économique ne fonctionnait pas en région parisienne. Donc nous avons profité de l'action pour le redressement productif menée par le gouvernement en 2014 pour investir une ancienne tuilerie en région Occitanie, à Blajan dans les Comminges en Haute-Garonne. » Et si 60 % du gisement



provient de la région parisienne, la notion de décentralisation signifie toutefois beaucoup pour Yann Domenge et ses compères : « La matière ne doit pas être cantonnée à Paris pour Paris, la décentralisation a du sens dans ma tête donc on a tout de suite compris qu'il ne fallait pas vendre qu'au monde culturel. Les matières pouvaient intéresser le plus grand nombre. Et en ramenant la démarche à un tasseur de bois à qui nous faisons faire 762 km précisément, ce sera toujours beaucoup moins que les 15 000 km qu'il a accomplis pour arriver jusqu'à Paris. Donc, grâce à ArtStock ce tasseur ne sera pas enfoui ou brûlé, mais réemployé. »

Une économie circulaire vertueuse

Au mitan des années 2010, le Préfet de la région Occitanie en soutien, voilà l'affaire impulsée avec de nouvelles perspectives notamment liées à l'extension des locaux de 800 à 3 000 m² à Saint-Gaudens. « Nous avons inventé le pro-

Opération de collecte de décor au théâtre du Capitole à Toulouse et déchargement à Blajan, 20 mai 2022 © ArtStock

1. ArtStock a notamment travaillé avec Les Correspondances de Manosque dans les Alpes-de-Haute-Provence pour la scénographie et avec le festival BD Colomiers en Haute-Garonne.



Réaménagement des matériaux et objets stockés sur le site de Blajan © ArtStocK

cess lié à la collecte et au stockage des matières, poursuit Yann Domenge, qui passe par le service payant de collecte équivalent au prix de la benne et nous intervenons par le biais de gros semi-remorques de 80 m³ pour réceptionner la matière auprès des théâtres parisiens ou en région Occitanie, comme le théâtre du Capitole à Toulouse et d'autres à Montpellier. Nous la mettons ensuite en vente, si possible directement sinon après transformation dans nos ateliers en fabriquant du mobilier, des accessoires et même d'autres décors pour d'autres compagnies théâtrales. Tous ont bien compris que la matière est moins chère et dans un bon état. Et les particuliers ainsi que les entrepreneurs et artisans ont également perçu l'intérêt de la démarche. »

Les éléments démontés sont ensuite acheminés vers la plateforme logistique où un valoriste établit un bordereau précis de toute la collecte. « On trie cette matière, on la mesure, on la pèse, on l'oriente ensuite dans une zone de vente ou de stockage ou de transformation. Le bordereau nous permet de gérer nos stocks et de la mettre en vente. Il permet également au client de justifier de la vente de 5-6 tonnes en moyenne de matériaux et non de leur enterrement. » Le tout étant ensuite visible et achetable dans l'ÉcoBoutik de Saint-Gaudens qui offre 2 000 m² supplémentaires et, depuis l'an passé, le site d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), 1 000 m² en sus.

Les professionnels comme le grand public peuvent, à leur guise, déambuler dans ces locaux et dénicher des objets rares, du métal, du tissu, du bois, des idées, à moindre coût. « Nous avons atteint le million de chiffre d'affaires et nous recevons moins de 10 % de subventions² qui servent essentiellement à investir. » Le modèle économique s'équilibre. « Nous sommes dans la dynamique de l'économie circulaire. Nous faisons circuler la matière en créant de l'économie donc une valeur ajoutée. Ainsi, l'an passé nous avons mis en place un atelier de couture, embauché une éducatrice technique et un jeune en situation de handicap. Nous employons 20 personnes dont 17 équivalents

temps plein. Donc, notre rôle passe aussi par l'accompagnement social, l'insertion professionnelle qui permettent de donner accès à de nouveaux métiers à des gens en situation de fragilité. »

Un modèle qui essaime

La fragilité et le ralentissement de l'activité provoqués par la pandémie en 2020 ont toutefois permis de nourrir la réflexion et la création du RESSAC, Réseau national des ressourceries artistiques et culturelles³. « Plusieurs ressourceries ont émergé ces cinq dernières années, l'historique demeurant la Réserve des arts à Paris, née quasiment en même temps que nous mais qui était plus axée sur la mode, le cuir, et pas sur la scénographie. Notre objectif avoué est de faire tomber les barrières, de supprimer les freins quand on monte des projets dans des territoires. »

Et là aussi ça fonctionne ! « Ça a changé les pratiques. Notamment quand on récupère la matière. La récupération a changé parce que les professionnels ont compris qu'on pouvait la réemployer. Donc quand ils construisent un décor, ils pensent la construction en même temps que la déconstruction. » La colle a été remplacée par des vis pour éviter de casser le décor, les matières ont favorisé l'adaptation des métiers. « Aujourd'hui on a un menuisier, un ferronnier, des couturiers, donc des savoir-faire classiques, qui se sont adaptés à la matière du spectacle vivant pour de la création ou même de la fabrication de décors pour des compagnies théâtrales ou de danse. »

L'efficacité de la démarche, le cercle vertueux concrétisé comblent d'aise Yann Domenge et l'équipe d'ArtStocK : « L'Occitanie doit être fière parce que c'est vraiment un projet d'innovation sociale dont l'initiative est le seul modèle français viable économiquement qui intéresse des partenaires nationaux et internationaux en Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse. Je suis souvent sollicité pour expliquer notre méthodologie et, même si j'ai peu de temps du fait de mon métier de metteur en scène, je m'applique à répondre. L'idée essaime... » Celle, également, de la transmission des rênes de l'association à des jeunes et de la perpétuation de cette idée frappée au coin du bon sens, de ce mécanisme qui fonctionne à plein, de cette énergie activée génératrice d'économies, d'emplois et de moindre pollution.

Sphinx stocké à l'extérieur du site de Blajan © ArtStocK



2. Subventions notamment de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

3. Réseau RESSAC : www.ressac.org

Écologie du livre : la transition passe par l'expérimentation collective



Fanny Valembais,
éco-conseillère,
Le Bureau des Acclimations

Changer de pratiques, oui, mais comment ? Face à l'ampleur des défis, pas simple de savoir par où commencer. Les démarches d'expérimentation collective peuvent proposer un cadre stimulant pour se mettre en mouvement. En voici quelques exemples.

Trêve des nouveautés : un retour à l'éloge de la lenteur¹

Quatre jours par semaine, toute l'année, les librairies reçoivent les nouveautés qu'elles ont commandées. En 2024, on a publié en France 65 535 nouveaux titres, soit en moyenne 313 titres différents chaque jour, parmi lesquels les libraires doivent faire leur choix. De ces flux de nouveautés, 68 % sont renvoyés aux éditeurs, et une part importante est pilonnée, pour faire de la place pour d'autres titres. Selon le Syndicat national de l'édition, cela représente en moyenne 26 000 tonnes de livres neufs détruits tous les ans.

Au-delà du désastre écologique, ce système accroît la faible rentabilité économique des librairies : trésorerie immobilisée, temps de travail consacré à la préparation et à la gestion des commandes, coût des retours...

Face à ce constat, l'Association pour l'écologie du livre a initié en 2024 la Trêve des nouveautés, une démarche de recherche-action² avec une vingtaine de libraires de France et de Belgique. Objectif : créer une respiration grâce à la mise à l'arrêt partiel ou total des achats de nouveautés, et proposer un espace de réflexion collective sur la dépendance de la librairie – et plus largement du secteur du livre – aux flux de nouveautés.

L'expérimentation menée avec la première cohorte de libraires volontaires a montré des résultats positifs : pas de perte de chiffre d'affaires, meilleur travail des catalogues,

valorisation du fonds, discussions riches avec représentants et clients... L'association a donc lancé une deuxième vague au printemps 2025. Cette année, en plus des libraires, les bibliothécaires sont également invités à se joindre à la trêve. Des webinaires d'information, un « mode d'emploi » et des indicateurs de suivi ont été proposés aux participants ; un bilan sera publié en juin 2025.

Si cette expérimentation suscite parfois craintes et interrogations, notons que du côté des éditeurs aussi, la question du ralentissement commence à se poser. Larousse (groupe Hachette) a annoncé en 2023 expérimenter une réduction de 20 % du nombre de nouveaux titres publiés sur un semestre. Les éditions du Tripode (indépendantes) ont décidé début 2024 de suspendre pendant quelques semaines le marathon des nouveautés, pour prendre le temps du repos et de la réflexion.

Abonnement en librairie : vers l'économie du partage

Les études disponibles le montrent clairement : l'impact principal de l'industrie du livre réside dans la fabrication des ouvrages. Réduire l'impact environnemental nécessite donc de fabriquer mieux, mais surtout de fabriquer moins.

Une expérimentation, coordonnée par le Bureau des Acclimations, rassemble un collectif de trois librairies indépendantes et dix éditeurs (groupes et indépendants) autour d'un projet de location de livres en librairie, sous forme d'abonnement annuel.

1. En référence au texte de Jean-François Manier publié chez Cheyne éditeur.

2. La recherche-action est une méthode qui vise à la fois à transformer la réalité et à produire des connaissances sur ces transformations.

Fabriquer moins, vendre mieux, lire plus : c'est le triple objectif poursuivi. L'abonnement permet d'organiser la lecture du même livre par plusieurs personnes, tout en créant de la valeur économique afin de mieux rémunérer tous les acteurs, avec une attention particulière aux autrices et auteurs. Enfin, une offre d'abonnement permet de rendre la lecture plus accessible, en baissant son coût.

Concrètement, les librairies participant à l'expérimentation proposent un assortiment réduit : 20 à 50 titres, sélectionnés avec soin par les libraires, en partenariat avec les maisons d'édition associées et avec l'accord des autrices et auteurs. Chaque abonné peut emprunter un seul livre à la fois, pour une durée libre. À la fin de l'abonnement, il est possible de conserver un des titres de la sélection.

Pour respecter la loi sur le prix unique du livre, ce sont les éditeurs qui fixent le prix unique de location de chaque livre. Éditeurs et auteurs perçoivent une partie du chiffre d'affaires généré par les abonnements. Cette offre se veut ainsi une alternative au développement du livre d'occasion, plus intéressante économiquement pour l'ensemble de la chaîne.

En mettant en avant la sélection des libraires, l'abonnement permet également de soutenir la bibliodiversité : édition indépendante, premiers romans, autrices et auteurs émergents, livres atypiques... Bref, il s'agit de fabriquer moins de livres, et plus de lecture !

Relocalisation de la fabrication du livre « complexe » : booster la créativité Made in France

Il est aujourd'hui possible d'imprimer quasiment tous les livres en France ou en Europe occidentale : même si le prix est parfois élevé, le savoir-faire et les machines existent. Mais pour certains livres dont la fabrication est complexe, comprenant du pop-up, des inclusions de textile, des systèmes animés avec des flaps/rabats... il n'y a pas vraiment d'alternative à la fabrication en Chine.

À l'initiative de Bayard, quelques éditeurs, et leurs autrices et auteurs, cherchent à imaginer des solutions possibles. En décembre 2024, un « cabinet de curiosités » de l'impression complexe Made in France a rassemblé une dizaine d'imprimeurs et façonniers français, travaillant pour des secteurs divers (luxe, packaging...), pour leur faire rencontrer des maisons d'édition et des créatrices et créateurs, qui ont ainsi découvert des savoir-faire français.

La prochaine étape consiste en l'organisation de journées de recherche et développement pour inventer une nouvelle génération de livres animés. Parmi les pistes explorées :



des livres complexes « do-it-yourself », qui surfent sur la vague de la mode du papercraft. Autre idée au programme : organiser des résidences de création d'illustratrices et illustrateurs dans les ateliers d'imprimeurs français. Ainsi, les contraintes techniques pourront être intégrées au projet le plus tôt possible dans la phase de conception.

Accompagnement collectif : coopérer pour se transformer

Dans les trois exemples ci-dessus, les démarches expérimentales sont menées par des collectifs : éditeurs ou libraires habituellement concurrents, métiers qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble... c'est de ces démarches collectives que peuvent émerger des transformations répondant au caractère systémique de la crise écologique.

C'est dans cet esprit que le Bureau des Acclimations a imaginé un dispositif d'accompagnement collectif, proposé au second semestre 2025 à dix éditeurs de toutes tailles, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Des séminaires communs permettront aux directions des maisons d'édition de travailler ensemble sur les enjeux de fabrication, de coopération avec leurs parties prenantes, d'évolution de leurs modèles économiques, etc.

Évaluer l'impact environnemental de la lecture numérique en bibliothèque n'est pas qu'une question de calcul



Aude Inaudi, maîtresse en conférences en sciences de l'information et de la communication, IMSIC, Aix-Marseille Université

Priscille Legros, conseillère

en numérique responsable pour la filière du livre, La boutique numérique

L'offre de livres numériques s'est développée en bibliothèque de lecture publique selon la logique territoriale existante, chaque bibliothèque pouvant, selon ses moyens, proposer un accès à des livres numériques. Avec l'arrivée du dispositif PNB (Prêt numérique en bibliothèque), des offres plus groupées ont été déployées via les bibliothèques départementales ou les réseaux de bibliothèques¹. Mais dans ce domaine culturel comme dans d'autres, le déploiement de ce service a priori dématérialisé s'est fait sans que son impact environnemental soit évalué. Afin d'y remédier, l'étude présentée ici vise à mesurer l'empreinte carbone du dispositif PNB. Elle s'inscrit dans le projet de recherche-action² « Décarboner le livre et l'édition », prévu sur trois années (2023-2025), porté par la SCOP Oxalis et l'Université Grenoble Alpes et soutenu par le ministère de la Culture (dispositif « Soutenir les alternatives vertes dans la culture » de la filière des industries culturelles et créatives (ICC) de France 2030).

Connaître les dispositifs et les publics

Comprendre l'architecture des dispositifs de lecture numérique, les cartographier et élaborer des scénarios d'usage ont constitué les étapes préalables de notre étude³.

Pour pouvoir ensuite calculer plus précisément l'empreinte carbone de chaque scénario, nous avons collecté des données complémentaires sur les pratiques des lecteurs grâce à une enquête par questionnaire diffusée au printemps 2024 aux usagers utilisant PNB. Les 324 réponses recueillies ont apporté l'éclairage suivant :

- 73 % des répondants lisent plus de 20 livres par an (tous supports confondus). On peut les considérer comme de « grands lecteurs » (selon la typologie du Baromètre sur les usages des livres numériques et audio).
- Parmi eux, seuls 18% empruntent plus de 20 livres numériques par an via PNB. L'écart est significatif. Il

peut s'expliquer par la petite taille des fonds numériques (autour de 9 000 titres pour la bibliothèque la plus importante chez nos partenaires) et la complexité du dispositif technique d'emprunt⁴.

- 63 % utilisent la liseuse comme terminal de lecture. Ce faisant, ils utilisent aussi un ordinateur pour téléverser le livre sur la liseuse, étape intermédiaire quasi obligatoire⁵.
- Plus de 65 % lisent à domicile.
- Plus de 90 % utilisent une connexion wifi.

Enfin, pour une majorité, la lecture numérique présente un intérêt lié au matériel de lecture : facilité, poids, gain de place, confort de lecture pour la liseuse, mobilité (même si seulement 22% lisent ailleurs qu'au domicile). Seulement 6 % expriment une motivation à lire sur ce support, relative à l'écologie⁶.

Calculer et analyser

Au regard des éléments collectés, nous avons pu réaliser les calculs relatifs aux scénarios d'usage suivants :

- scénario 1, « la lecture d'un livre via le système PNB en se connectant au wifi depuis un ordinateur pour le télécharger, puis le transférer sur une liseuse pour lire » ;
- scénario 2, « la lecture d'un livre via le système PNB en se connectant en 4G depuis un smartphone pour télécharger et lire le livre ».

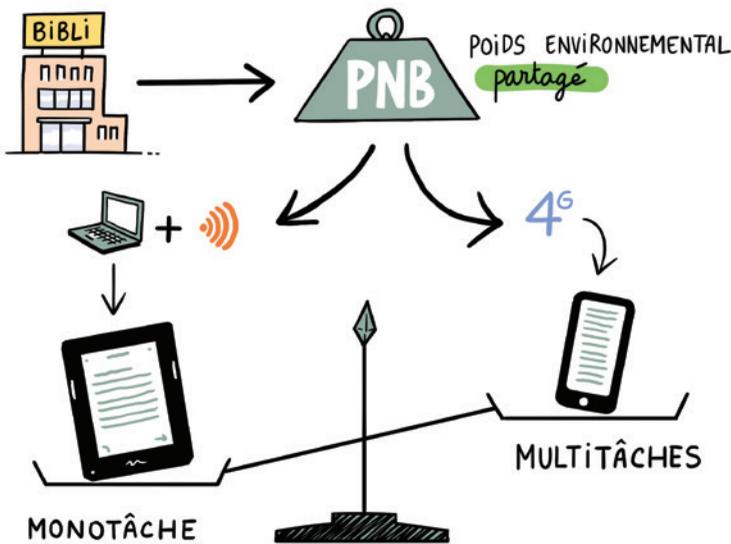
L'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre serait de 180 g eq.CO₂ avec une liseuse (scénario 1) et de 70 g eq.CO₂ avec un smartphone (scénario 2). Ces résultats s'expliquent par le profil des répondants à l'enquête qui présente une caractéristique particulière : ceux qui utilisent le smartphone comme terminal de lecture principal, n'en ont pas par ailleurs un usage intensif. Ils l'utilisent environ 17h par semaine (dont plus de 4h à lire), alors qu'en France la moyenne se situe plutôt autour de 25h⁷. Toutefois, la liseuse

1. Cartographie des bibliothèques de prêt de livres numériques sous PNB maintenue par Hervé Bienvenu, auteur du blog Aldus. www.google.com/maps/d/viewer?mid=1EOkOEX-s8oHyGQb1EN5Mhtt-mAwdE&usp=sharing

2. La recherche-action est une méthode de recherche où les chercheurs agissent sur la situation étudiée afin d'apporter des solutions, évaluent les résultats de cette action et en retirent des connaissances. Pour plus de précisions sur ce mode de recherche : Allard-Poesi F. et Perret V., 2003, <https://hal.science/>

3. Inaudi, Aude et Legros, Priscille (2024). « Documenter l'impact environnemental du livre et de la presse numérique en bibliothèque de lecture publique. » Culture et Recherche, n°146, pp. 64-66. www.culture.gouv.fr/Thematiques/enseignement-supérieur-et-recherche/La-revue-Culture-et-Recherche/urgence-ecologique-la-recherche-a-l-epreuve

4. Référence complémentaire sur ces points : Inaudi, Aude (2022). « Quand la médiation du livre numérique questionne l'avenir de la lecture publique : étude du dispositif PNB. » MEL, n°52, pp. 57-67.



reste plus impactante car elle est moins utilisée au quotidien et monotâche alors que sur un smartphone, l'acte de lecture se dilue parmi d'autres.

Dans tous les cas, le plus fort impact de la lecture numérique se situe au niveau de l'appareil du lecteur et de l'usage qui en est fait. En effet, les phases de stockage des fichiers et des métadonnées ainsi que le transfert des données entre les différents services de la chaîne de PNB (hébergement du distributeur, site de la librairie, portail de la bibliothèque) sont largement mutualisés. Par exemple, l'hébergement du distributeur est le même que pour l'hébergement des livres numériques destinés à la vente au grand public. Il existerait sans les services destinés aux bibliothèques. La part d'impact attribuée spécifiquement au prêt numérique côté infrastructures apparaît, de fait, limitée.

Toutefois, lorsque ces estimations sont mises à l'échelle d'une organisation, elles ne sont plus si faibles. À titre d'illustration, pour des situations rencontrées dans le cadre de notre étude, on obtiendrait les calculs d'impact suivants pour la lecture de livres numériques :

- pour une bibliothèque métropolitaine comptabilisant 5 000 utilisateurs de PNB, empruntant quatre livres par an :

Les lecteurs utilisent un smartphone	Les lecteurs utilisent une liseuse	2/3 des lecteurs utilisent la liseuse, 1/3 le smartphone
1,4 tonne eq.CO ₂	3,6 tonnes eq.CO ₂	2,8 tonnes eq.CO ₂

- pour une bibliothèque de taille moyenne comptabilisant près de 1 500 utilisateurs de PNB, empruntant quatre livres par an :

Les lecteurs utilisent un smartphone	Les lecteurs utilisent une liseuse	2/3 des lecteurs utilisent la liseuse, 1/3 le smartphone
420 kg eq.CO ₂	1 tonne eq.CO ₂	850 kg eq.CO ₂

Les estimations prennent en compte : l'hébergement du distributeur, les échanges de données entre librairies et bibliothèques, la recherche en ligne sur le site de la bibliothèque, le téléchargement du livre ainsi que le temps de lecture sur smartphone ou liseuse (estimé à 7h pour un livre de 3 Mo).

En tirer des constats...

Alors que nous sommes désormais au terme de cette étude, les données collectées et les calculs effectués nous amènent à formuler quelques constats. L'immatérialité du livre numérique, opposée à la matérialité de l'imprimé, est en réalité très matérielle et, en bibliothèque, peut être principalement attribuée au terminal de lecture de l'utilisateur. L'impact environnemental du prêt de livres numériques existe donc, bien qu'il ne soit pas directement imputable à la bibliothèque.

Dès lors, penser la sobriété numérique pour ces institutions culturelles, ce serait avant tout répondre à la question des besoins et des usages de leurs usagers.

D'une part, les destinataires de cette offre de livres numériques sont-ils des publics éloignés temporairement ou durablement de la lecture (pour des raisons géographiques, de handicap, de maladie, etc.) ou des publics, déjà grands lecteurs et très équipés, comme le reflète notre enquête ? Ce qui interroge l'intérêt de l'organisation de ce service public territorialisé, nécessitant une gestion locale avec une mobilisation de ressources humaines et matérielles non négligeables.

D'autre part, si les lecteurs sont principalement équipés de smartphones, l'interface du service devrait être avant tout pensée pour l'usage sur mobile afin de faciliter son accès et d'éviter la multiplication de matériels et des interactions entre outils. Au vu du nombre de livres lus par an via PNB (trois à quatre), autrement dit un usage ponctuel, le smartphone pourrait être conseillé en raison d'un moindre impact environnemental, malgré un confort de lecture relatif.

L'ensemble des résultats de la recherche-action « Décarboner le livre et l'édition » fait l'objet de différentes publications disponibles sur le site du Bureau des Acclimatations⁵. L'étude consacrée aux collections numériques en bibliothèque restitue l'ensemble des données, des mesures effectuées et émet les recommandations, en vue d'apporter de la matière aux bibliothèques engagées dans la transition écologique, que le ministère de la Culture appelle de ses vœux⁶.

5. Mode d'emploi pour la lecture d'un livre numérique emprunté en bibliothèque : confluence. demarque.com/confluence/cantook-station/fr/guides-de-demarrage/livre-sur-une-liseuse

7. Étude data.ai 2024 : sensortower.com/state-of-mobile-2024

8. www.bdza.fr/livre/

9. Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique : www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/Documentation/

6. L'article « Des bibliothèques toujours plus numériques : le jeu en vaut-il la chandelle ? » (Inaudi, 03/2025), paru dans le n°314 d'InterCDI, présente des résultats plus détaillés de l'enquête.

Pour un service culturel inclusif avant tout



Christine Serre,
directrice de l'Espace Média
Grand Narbonne

Après un an de travaux et 2 M € d'investissement, la médiathèque du Grand Narbonne, renommée « Espace Média », se révèle en tiers-lieu culturel pensé en fonction des usages.

Vingt ans après sa création, la reprogrammation de cet établissement audois emblématique (200 000 visiteurs, 9 000 abonnés) marque l'aboutissement d'un travail initié en 2019, pour répondre aux enjeux de son temps : s'adapter aux nouvelles attentes des usagers, renouveler les liens avec et entre les publics, faire de l'équipement un lieu de vie ouvert à tous.

L'inclusion, une conviction

Engagés pour une culture de proximité qui permet de lutter contre les inégalités et participe du « bien-vivre » sur un territoire contrasté, les élus communautaires ont voté en 2013 la gratuité complète (accès et emprunts sans pénalité de retard) pour les bibliothèques de son Réseau de lecture publique. En 2020-2021, un diagnostic temporel¹, destiné à évaluer la pertinence des horaires d'ouverture et de l'offre culturelle de la médiathèque intercommunale, marque les prémices de la réflexion visant à repenser la relation avec les publics. En 2022, l'établissement formalise son engagement en faveur d'une culture accessible par une « Charte de l'inclusion culturelle² », présentée lors de la journée professionnelle « Art, culture et inclusion³ » accueillie à Narbonne. Enfin, en 2022-2023, une étude de reprogrammation⁴ orientée design d'espace⁵ et User Experience⁶, associe publics et professionnels pour imaginer ensemble une offre de service plus intuitive.

Une meilleure accessibilité pour une plus grande attractivité...

La restructuration menée en 2023-2024 vise à lever tout obstacle⁸ à la fréquentation de ce bien commun, à rendre le lieu

plus accueillant et attractif pour tous dans une logique de design universel⁹ : espaces réaménagés avec du mobilier sur mesure adapté à tous, lieux modulables, présentation des collections en alcôves thématiques et services regroupés en îlots selon les usages, rayonnages repoussés en périphérie ou abaissés pour libérer les espaces, créer des circulations, inviter à la découverte. Parallèlement, une nouvelle signalétique inclusive favorise l'autonomie du plus grand nombre. Associant texte en police Luciole¹⁰, pictogrammes¹¹ et couleurs, les informations sont déclinées sur divers supports (totems, plans, panneaux, drapeaux, tops de rayonnages, lettrages muraux). Enfin, pour une découverte facilitée, un plan de classement thématique supprime la classification Dewey, tandis que les collections sont départementalisées¹² au sein d'un même espace.

... et une appropriation par toutes et tous

Dès l'entrée, l'établissement rompt avec les codes traditionnels d'une bibliothèque pour favoriser l'autonomie et l'appropriation. À l'image des librairies, des tables de sélections suscitent l'envie. Espaces de travail fonctionnels, salons « comme à la maison » et assises confortables et diversifiées concourent à la modernité du lieu rénové dans une ambiance chaleureuse, qui faisait défaut jusque-là. Audacieusement noirs, bacs et rayonnages s'effacent derrière les documents, alors que les étagères basses inclinées facilitent la préhension des ouvrages. Des ambiances différenciées facilitent l'autogestion et chacun trouve aisément un lieu adapté à ses pratiques : zone de silence (étude et recherche), de calme (lecture) ou de discussion (travail en groupes et activités ludiques).

1. Grand Narbonne (1,13 M€) ; État - Direction régionale des affaires culturelles (784 000 €) ; Conseil départemental de l'Aude (85 000 €).

2. Cabinet de conseil Ourouk et Agence en ingénierie culturelle Le troisième pôle

3. [mediathèques.legrand-narbonne.com/pro/default/portal/cmspageadmin.aspx?p=128](https://www.mediathèques.legrand-narbonne.com/pro/default/portal/cmspageadmin.aspx?p=128)

4. www.occitanie.livre.fr/sites/default/files/2022-04/journee_professionnelle_-_art_culture_et_inclusion.pdf

5. Nicolas Beudon (concepteur de lieux inspirants) et Simon Pointillart (designer) ont aussi assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

6. Discipline d'aménagement d'espaces, pensés pour être fonctionnels et esthétiques.

7. Qualité de l'expérience vécue par un usager dans un environnement donné permettant de concevoir des services centrés sur les pratiques.

8. Karin Larsson, référente accessibilité des bibliothèques de Malmö : « Une bibliothèque inclusive, c'est une bibliothèque sans obstacle. »

La qualité de la relation au cœur de la mission de service public

L'accueil des personnes éloignées de la culture, ou porteuses de handicap, fait plus que jamais l'objet d'une attention particulière à l'Espace Média. À ce titre, l'établissement résolument accessible prétend cette année au Label Tourisme et Handicap. Outre sa mise en accessibilité, le service intègre désormais une simplification des processus d'inscription et une démarche d'amélioration continue pour accompagner l'évolution des pratiques. L'inclusion est traduite en missions dans l'organigramme : « Démarches inclusives & Développement des publics », « Publics empêchés & Services adaptés ». Les collections adaptées sont diversifiées (livres au format Daisy, valorisation des documents en Facile à lire (FAL), plans en braille...). La programmation culturelle du « Mois de l'accessibilité » est enrichie (rencontres, ateliers ou spectacles traitant de la problématique ou associant des artistes porteurs de handicaps). De nouvelles collections (romans historiques, ouvrages sur la parentalité, jeux de société jouables sur place), des services innovants (piano numérique en libre accès, cabines acoustiques pour visioconférence) et deux Flâneuses^{® 13}, fauteuils mobiles antifatigue offrant une nouvelle expérience de visite aux personnes à mobilité réduite, complètent l'offre culturelle renouvelée.

Les bibliothécaires, identifiables par un gilet et sensibilisés à l'accompagnement des publics spécifiques, assurent une médiation bienveillante et individualisée. Cette professionnalisation de l'accueil, inscrite dans une démarche qualité, concourt à une expérience utilisateur optimisée avec pour visée, en 2026, la certification Qualivilles-AFNOR. L'établissement public culturel de proximité propose aujourd'hui des espaces à vivre adaptés à tous. Placer l'utilisateur au cœur de la réflexion, c'est penser les services en fonction de celles et ceux qui l'utilisent, créer des opportunités pour « aller vers autrui », susciter les rencontres et encourager les interactions sociales. Aujourd'hui, on vient à l'Espace Média pour emprunter des documents, mais aussi pour séjourner dans un lieu accessible et convivial¹⁴ facilitant l'accès pour tous à la culture.

9. bbf.enssib.fr/consulteur/bbf-2009-05-0012-002

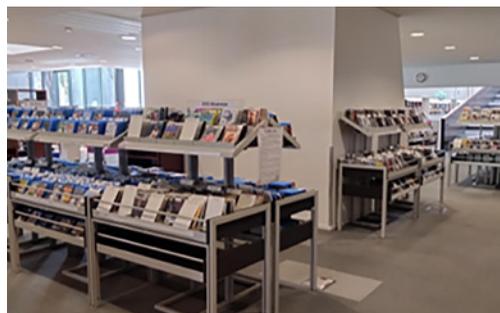
10. *Typographie conçue pour les personnes malvoyantes.*

11. *Issus d'une collaboration entre professionnels et personnes en difficulté avec la lecture et/ou le français, les pictogrammes sont inspirés de la signalétique proposée par Livre et lecture en Bretagne.*

12. *Regroupement des collections, en fonction du public visé ou d'une thématique pour faciliter la découverte.*

13. lesflaneuses.com

14. www.flickr.com/photos/charlottehenard



Espace Arts. Des collections présentées de manière inspirante autour du coffrage du puits de jour existant (optimisation des contraintes) grâce à du mobilier sur mesure © Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération



Espace Loisirs. Les usagers placés au centre de l'espace et des collections présentées en périphérie © Le Grand Narbonne, Communauté d'agglomération

Négocié, tout un art aux vertus écologiques



Céline Bénabes, directrice de La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

Si interroger l'impact des industries humaines sur l'environnement naturel est nécessaire pour maintenir habitable notre lieu de vie, alors interroger l'impact de l'industrie du livre sur l'environnement humain qui l'enrichit, environnement principalement féminin en ce qui concerne la création de la littérature jeunesse¹, est essentiel pour considérer acceptable notre système économique.

En décembre 2023, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse publiait une brochure intitulée *Mes livres mettent-ils la planète en danger*?² qui listait les bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone lors de la publication d'un ouvrage. Cette observation et son corollaire qu'est le questionnement des pratiques écologiques dans l'industrie du livre ont émané de femmes et d'hommes adhérents de la Charte. Des informations sourcées ont ainsi conduit la chaîne industrielle, dans son ensemble, à poursuivre la réflexion sur des pratiques de plus en plus vertueuses. Cette dynamique d'appel à la vertu appliqué au respect de notre environnement est tout à fait louable. Elle devrait également s'appliquer aux pratiques de rémunération, pour le respect de celles qui représentent 70 % de la part de production de la littérature jeunesse et qui sont les moins bien rémunérées de l'industrie du livre³. C'est dans ce sens qu'en janvier 2024, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse confiait au cabinet Axiales une étude sur les conditions de rémunération des autrices et illustratrices jeunesse intitulée *Négocié, tout un art!*⁴ afin d'en connaître les facteurs endogènes et exogènes.

L'intériorisation des stéréotypes

L'Histoire, écrite par les vainqueurs et les puissants, a toujours sapé les représentations féminines du succès et du pouvoir, en les invisibilisant⁵. Nombre de femmes puissantes ont été oubliées par les manuels scolaires ou,

pour certaines, se sont vues dépossédées de leur destin, et remplacées par des figures masculines à l'exception de quelques cas isolés telles Elizabeth I, Jeanne d'Arc, Marie Curie, Colette, Simone de Beauvoir, Emily et Charlotte Brontë⁶. L'inconscient collectif, alors atteint de cécité et d'illusion, se transmet ainsi de génération en génération.

Ce refus d'imprimer les femmes dans l'Histoire génère chez elles un sentiment d'impuissance et d'incompétence, car cantonnées dans la sphère privée et obliérées de la sphère publique. Chez la créatrice, cela mène à une dévalorisation paralysant la capacité à imposer une juste reconnaissance économique de son travail artistique. Demander de l'argent équivaut à demander du pouvoir, et le pouvoir n'aurait pas de contours féminins, répondant à des valeurs masculines comme la puissance et la reconnaissance sociale, ce que les femmes s'interdisent.

Une question de légitimité

L'activité de création littéraire n'a pas ou peu de reconnaissance professionnelle. Les artistes-auteurs sont dénués d'attributs statutaires et sociaux suffisamment solides juridiquement pour être protecteurs. Cette réalité politique et sociale semble répondre au fantasme de l'artiste talentueux libéré des besoins primaires. Une sorte de double inatteignable, pour certains, méprisable. Ce comportement social paradoxal, qui méprise et humilie celles et ceux qu'il pourrait admirer et protéger, affecte d'autant celles qui ont fait un choix *a contrario* des injonctions. Ce contexte accroît alors chez les créatrices le sentiment d'il-légitimité, d'imposture sociale et sociétale. Elles sont très nombreuses à manquer de repères familiaux valorisants, à vivre des situations personnelles précaires, ou à dépendre d'un conjoint qui solidifie la situation financière du foyer. Ces constats, qui reflètent largement l'organisation de la

1. « Le secteur jeunesse est celui où la population d'auteurs est à 70 % féminisée. », cf. p. 7 de l'étude *Négocié, tout un art !* réalisée par Axiales pour la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse en juin 2024.

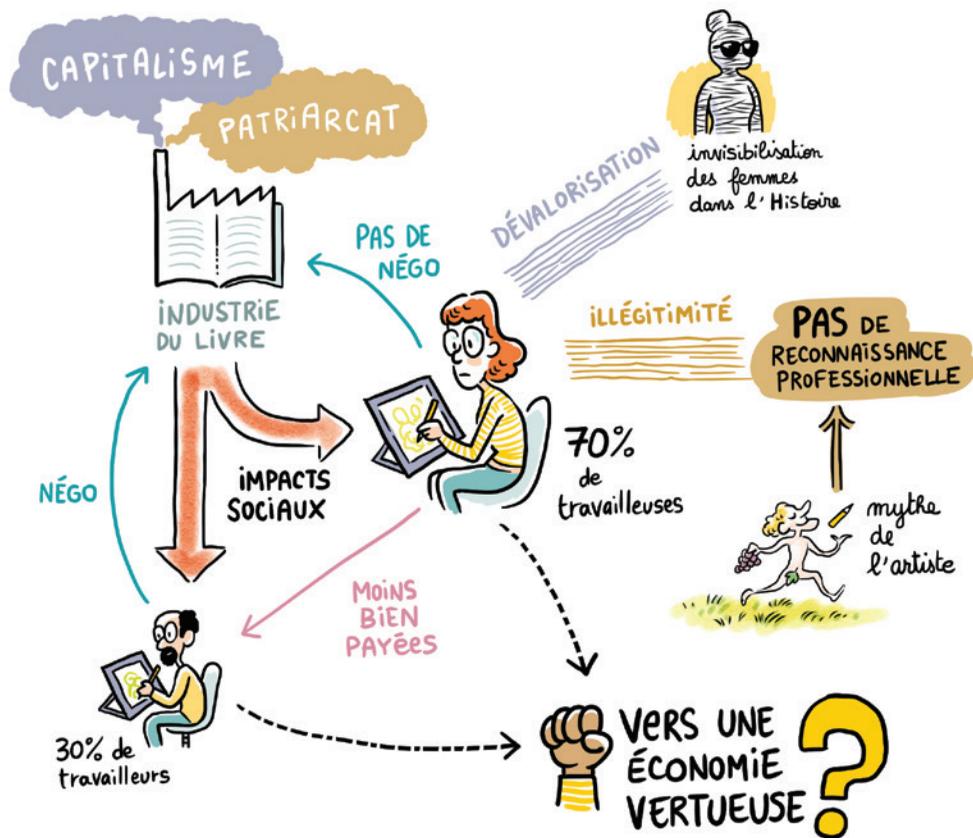
2. Brochure disponible sur www.la-chartre.fr

3. « Les autrices et illustratrices gagnent environ 25 % de moins que les auteurs et illustrateurs. », cf. p. 7 de l'étude *Négocié, tout un art !*

4. Étude disponible sur www.la-chartre.fr

5. Les femmes ou les silences de l'histoire, Michelle Perrot, éd. Flammarion, 2025. Les femmes aussi ont fait l'Histoire, Titiou Lecoq, éd. Les Arènes.

6. Cf. p. 5 de l'étude *Négocié, tout un art !*



société dans son ensemble, indiquent l'influence d'une société patriarcale qui soumet encore et toujours la femme à l'autorité des valeurs masculines.

Des inégalités entretenues

Dans le contexte économique libéral et capitaliste, aucune industrie n'a fait le choix de rémunérer justement ses travailleuses et travailleurs. Les industries culturelles, dont l'industrie du livre, n'y échappent pas. Au manque de respect de la valeur produite par les travailleuses et travailleurs s'ajoute l'inégalité des rémunérations entre les femmes et les hommes⁷. Le flot de représentations fantasmatiques entourant le domaine de la création brouille densément la vision pragmatique d'une économie libérale qui s'enrichit sur le travail des créatrices et créateurs. Frein encore plus puissant en ce qui concerne la littérature jeunesse, domaine qui dépend principalement des créatrices. Les postes à responsabilités et donc de décision dans les groupes et grandes maisons d'édition sont principalement tenus par des hommes⁸, qui, en matière de négociation, sont rompus à reproduire les schémas de la société patriarcale défavorables aux femmes. Modifier l'ordre des choses semblerait-il contre-nature, oserais-je dire maléfique, pour la gent masculine ?

En route vers la vertu

Si on part du principe que l'industrie du livre s'essaye à l'écologie vertueuse, pourquoi ne pas commencer par l'économie vertueuse. L'étendard écologique fédère de manière démagogique, là où la question économique divise de manière idéologique. L'économie capitaliste tue le vivant de quelque point de vue où l'on se place. Le vivant naturel et animal disparaît de la planète tandis que le vivant humain s'aliène au darwinisme social. À partir de ce constat, il semble inopportun de tenter d'attendrir l'industrie en lui présentant les impacts polluants de son activité quand on oublie de considérer les impacts sociaux dévastateurs de son schéma économique. Contourner le vrai sujet de l'activité humaine industrielle qu'est le traitement inapproprié et injuste de ses productrices et producteurs de valeur que sont les travailleuses et travailleurs par un questionnement purement écologique est une trahison du vivant. L'industrie du livre peut et doit répondre aux enjeux sociaux et écologiques d'ici et maintenant. Elle doit ouvrir la voie pour continuer à se regarder en face car elle ne peut pas s'enrichir sur des ouvrages écologistes dénonçant le désastre environnemental ou des ouvrages féministes qui réclament l'égalité femme-homme sans considérer socialement celles et ceux qui la font vivre. Si la vertu résonne encore chez chacun, commençons par considérer l'autre comme une priorité, un égal et non un faire-valoir.

7. Cf. p. 7 de l'étude Négociateur, tout un art ! qui cite le rapport 2024 de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2024 : « Les écarts de salaire restent défavorables aux femmes (-20 % dans l'ensemble des secteurs culturels) ».

8. Cf. le rapport 2024 de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes qui révèle que si la parité est atteinte en termes de représentation parmi les cadres de l'édition, on observe tout de même qu'au 1^{er} janvier 2024, seuls 15 % des postes de direction dans les plus grandes entreprises du secteur du livre étaient occupés par des femmes.

La belle et longue histoire de l'économie sociale et solidaire



Philippe Gagnebet,
journaliste

Apparue à la moitié du 19^e siècle, cette forme d'entrepreneuriat met l'accent sur la solidarité, la transparence démocratique et une lucrativité limitée.

Coopératives, mutuelles et associations sont nées en France au milieu du 19^e siècle, mais il a fallu attendre la loi du 31 juillet 2014 pour leur donner un véritable cadre juridique. Avec la Charte de la mutualité en 1898, la loi de 1901 pour les associations puis celle sur les coopératives de 1917, apparaît en France une première reconnaissance pour « *cette autre façon de travailler, décider, partager* ».

Autour de ces trois grandes familles, auxquelles il faut désormais ajouter les entreprises d'insertion et les fondations, c'est un socle commun, et des objectifs bien précis, qui sont formalisés. On peut les résumer en trois grands axes :

- un but autre que le seul partage des bénéfices, mais qui permet d'intégrer des entités aussi différentes que des sociétés commerciales, des associations ou des fondations ;
- une gouvernance démocratique qui prévoit l'information et la participation des associés, salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- une lucrativité limitée, car les éventuels bénéfices sont majoritairement consacrés au maintien ou au développement de l'activité. Toutes les structures doivent donc faire ressortir dans leurs statuts la composition et le mode de fonctionnement des organes de direction, l'affectation majoritaire des bénéfices au maintien ou au développement de son activité, le caractère impartageable et non distribuable des réserves obligatoires constituées.

On peut citer l'exemple des SCOP (Sociétés coopératives ouvrières de production, devenues sociétés coopératives participatives) dans lesquelles, et dans tous les domaines d'activités, le capital (les parts sociales) est détenu majoritairement par des salariés ou des membres associés. Des « réserves impartageables » sont obligatoirement mises de côté (51 %), évitant la spéculation ou la domination d'un seul actionnaire.

Le réseau Chèque-déjeuner, celui des Biocoop ou bien le Théâtre du Soleil figurent parmi les plus emblématiques. En complément des mutuelles, qui couvrent plus de 44 millions de personnes, sont entrées avec la loi de 2014 dans le giron de l'économie sociale et solidaire les entreprises adaptées (EA) avec leur mission d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi, ainsi que les structures d'insertion par l'activité économique (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion, chantiers d'insertion, régies de quartier, ateliers de centres d'hébergement).

Membres du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS), les entreprises relevant de l'ESS peuvent faire appel à des établissements bancaires dédiés (Crédit Coopératif, Nef...) et être accompagnées par des réseaux de conseil et d'expertise tels que France Active.



Les Volcans, une forme coopérative pour une librairie en pleine activité



Philippe Gagnebet,
journaliste

Avec un chiffre d'affaires de plus de 8 millions d'euros et 49 salariés, cette institution de la capitale auvergnate avait été sauvée de la fermeture en 2014, par la volonté de ses employés. Entretien avec Philippe Pelade et Boris Surjon, co-gérants de la librairie Les Volcans (Clermont-Ferrand).



« *Transparence, solidarité, partage.* » En quelques mots, et presque d'une même voix, les deux co-gérants de la librairie Les Volcans à Clermont-Ferrand définissent leur crédo. Onze ans après la reprise en SCOP (Société coopérative participative), Philippe Pelade et Boris Surjon se félicitent d'un sauvetage et d'une belle réussite.

En 2013, le réseau de librairies Chapitre, auquel appartient Les Volcans, est placé en liquidation judiciaire et vendu « à la découpe ». Trente-quatre librairies trouvent reprenneur. Pas Les Volcans, qui doivent normalement fermer leurs portes en février 2014, laissant trente-trois employés sur le carreau. « *On est partis d'une feuille blanche, et nous avons*

décidé de relever le défi et de reprendre l'affaire », se remémore Philippe Pelade, alors responsable de rayon.

L'aventure est inédite dans le milieu des librairies. Et se heurte à plusieurs écueils, dont la frilosité de certains acteurs institutionnels. Avec onze autres salariés, Philippe Pelade décide d'une reprise sous forme coopérative, fortement accompagnée et conseillée par l'Union Régionale des SCOP. Soutenus par la population, par deux banques, aidés par la municipalité et la Région, puis par le Centre national du livre (CNL), ils parviennent à boucler un budget de 1,4 million d'euros. Les douze associés, devenus coopérateurs, injectent 300 000 euros dans la nouvelle entreprise, sous forme de parts sociales.

Une décennie plus tard, le succès est au rendez-vous avec vingt-trois coopérateurs, un espace de 1 800 m², la librairie Horizons rachetée à Riom en banlieue clermontoise, des projets plein les rayons.

Arrivé en 2021, Boris Surjon, ancien directeur d'une agence de France Travail, intègre la SCOP avant d'en devenir le co-gérant. « *On travaille désormais sur la création d'un café dans la librairie, sur des travaux de rajeunissement mais aussi sur l'élargissement du nombre de nos sociétaires, ainsi que sur la présence accentuée dans les salons* », commente ce spécialiste de l'insertion par le travail. Au gré d'une réunion tous les deux mois avec les sociétaires et d'un comité organisationnel mensuel avec les salariés pour faire remonter les attentes et idées, la SCOP a trouvé son rythme.

Travail en commun avec des entreprises de nettoyage ou informatiques de l'insertion, partenariat avec le Secours Populaire, Les Volcans pratique la proximité et la solidarité. En s'appuyant sur trois marqueurs : l'accueil, le choix des livres, la politique événementielle.

À contre-courant des grandes concentrations ou franchises dans le monde des librairies. « *On dit ce qu'on fait, et on fait ce qu'on dit* », insiste Philippe Pelade. Tout en ajoutant : « *La Scop c'est un outil vraiment moderne. Dix ans après, notre risque un peu fou s'est transformé en réussite collective.* »

Les Éditions du commun et les Éditions çà et là disent SCOP et encore



Philippe Gagnebet,
journaliste

Très différentes dans leur ligne éditoriale et leur histoire, les deux petites maisons d'édition indépendantes ont choisi de se transformer en sociétés coopératives. Un choix qui reflète leurs façons d'appréhender un secteur en plein bouleversement. Entretien avec Serge Ewencyk, créateur des Éditions çà et là, et Sylvain Bertrand, co-fondateur des Éditions du commun.

Deux domaines bien distincts, deux régions différentes, mais deux anniversaires en commun et, surtout, une seule façon de voir l'avenir : évoluer sous le statut coopératif, consolider des aventures éditoriales partagées.

Pour les Éditions du commun à Rennes (Ille-et-Vilaine) et les Éditions çà et là à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), l'année 2025 marquera le passage en SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) pour la première, en SCOP (Société coopérative participative) pour la seconde.

Selon Serge Ewencyk, créateur des Éditions çà et là en 2005, « il s'agit d'une remise en question, d'un nouvel élan, un défi intellectuellement stimulant et comptablement correct ». Cet ancien du monde de l'animation et du dessin animé s'était lancé seul dans l'édition de romans graphiques, essentiellement pour adultes, avec une particularité, ne publier que des auteurs, dessinateurs ou illustrateurs étrangers. Vingt ans plus tard, la petite maison installée à une cinquantaine de kilomètres de Paris, compte quatre salariés, qui vont se partager équitablement les parts sociales de l'entreprise. « Nous avons quelques fonds propres, pas de surendettement, on a décidé de franchir le pas avec ce statut de SCOP, vraiment collégial, vraiment génial », dit le désormais président éditeur.

Accompagnée par l'Union Régionale des SCOP, l'ancienne SAS (Société anonyme simplifiée) a transformé ses statuts en moins de quatre mois. Avec un chiffre d'affaires annuel autour de 450 000 euros, le capital social a été réduit à 2 000 euros, chaque salarié prenant

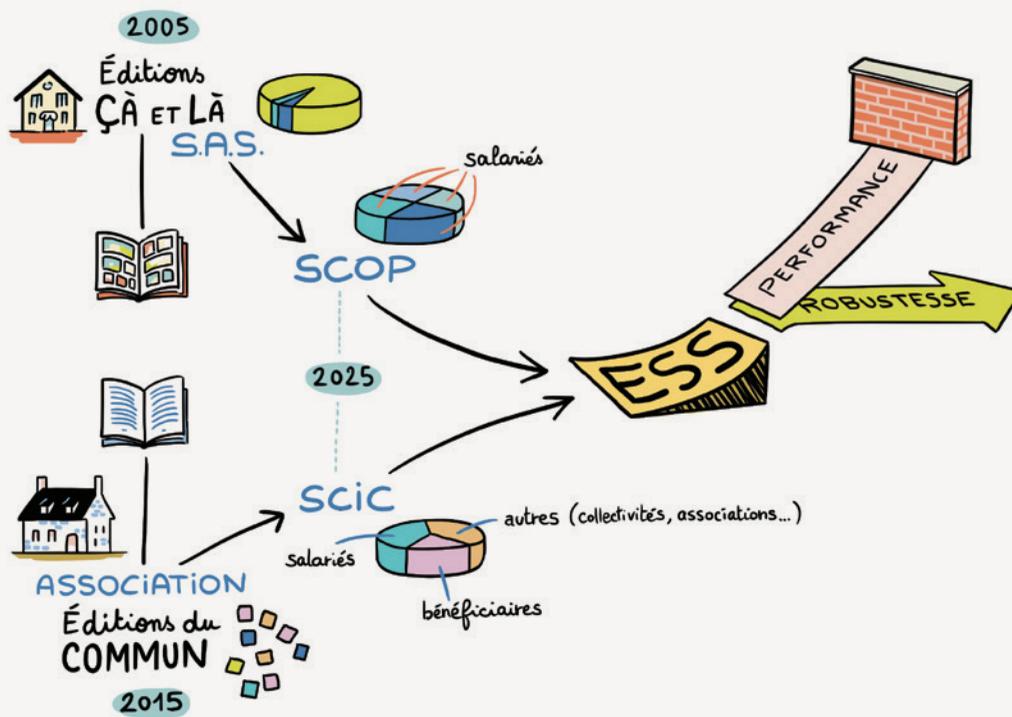
une part à hauteur de 500 euros. Les fonds propres seront transformés en « réserves impartageables », les bénéfices entièrement destinés au fonctionnement de la coopérative, sans redistribution de dividendes éventuels. Surtout, les quatre associés vont mieux se répartir les tâches et les décisions. « Pour moi, c'est une remise en question, une façon d'alléger ma charge mentale et de consolider les liens de confiance qui nous unissent », précise Serge Ewencyk.

Se démarquer et devenir « robustes »

À Rennes, l'histoire est plus chaotique, dans un domaine, celui de la critique sociale ou politique et de la poésie, où trouver sa place relève du grand défi. Créées en 2015, sous forme associative par Benjamin Roux et Sylvain Bertrand, les Éditions du commun entament en 2025 une transformation en SCIC. « Nous avons décidé de repenser notre stratégie, d'élargir la participation, d'évoluer dans un cadre qui correspond à notre ligne éditoriale », commente Sylvain Bertrand.

Dans une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), statut créé en 2001, les associés sont divisés en trois catégories : les salariés, les personnes bénéficiaires des produits ou services de la SCIC, et les autres comme une collectivité locale ou une association, mais, là encore, aucune d'entre elles ne peut avoir plus de 50 % du capital. Avec cette transformation, les Éditions du commun veulent intégrer (avec des parts sociales fixées à 100 euros) des lecteurs, auteurs, imprimeurs, libraires, ou des associations amies. « On publie environ trois ouvrages de poésie par an, avec de nouvelles écritures qui bousculent », précise Sylvain Bertrand. « Pour nous, il s'agit de consolider un réseau existant, dans un univers très instable. »

Pour les Éditions çà et là, même constat : « Nous avons eu la chance de connaître des années 2022 et 2023 assez exceptionnelles, avec des prix au Festival d'Angoulême par exemple. Mais nous sommes au cœur d'un bouleversement du monde de l'édition, avec la concentration de grands groupes ou le risque colossal de censures venant des États-Unis », estime Serge Ewencyk.



Pour les deux maisons indépendantes, et qui tiennent à le rester, il faut se démarquer et adopter le paradigme de la « robustesse » tel que l'a conceptualisé Olivier Hamant, chercheur en biologie et biophysique, dans son ouvrage *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant* (Galimard, 2023). Il s'appuie sur ses travaux pour prôner un modèle de société qui s'affranchit du paradigme de la performance menant à une impasse inévitable pour renouer avec le vivant et sa capacitation à trouver des chemins alternatifs, à se stabiliser, à survivre, à s'adapter dans un environnement, un contexte imprévisible, soumis aux aléas. Il invoque donc la « robustesse » comme nouvelle boussole pour les actions et les organisations, et comme nouvelle posture, à la fois engageante et transformatrice, pour tenir bon et longtemps dans un monde fluctuant.

Pas un outil « magique » mais une voie de résistance

Pour ces historiens de formation – ou autrice et journaliste comme la directrice éditoriale Juliette Rousseau – au sein des Éditions du commun, ces notions résonnent dans leurs démarches. « *En Bretagne, la présence de coopératives est historique, note Sylvain Bertrand. Nous pensons que l'organisation interne est un outil politique, un gage de robustesse comme vous dites.* » Dans la cité bretonne, des librairies telles que L'Astrolabe et L'Établi des mots, ainsi que l'imprimerie Média Graphic, partenaires historiques, ont adopté également le statut coopératif. « *On l'a vu récemment avec la baisse des subventions de certains Conseils régionaux, la baisse générale des ventes de livres ou le contexte international, il nous faut porter d'autres valeurs* », insiste Sylvain Bertrand.

Pour Serge Ewencyk, « *oui, il faut se démarquer, mais il faut également se faire connaître, résister en quelque sorte* ». Très impliqué dans le Syndicat des éditeurs alternatifs (SEA), ce passionné du magazine *Métal Hurlant* revendique aujourd'hui plus de dix titres par an, diffusés dans environ 2 000 points de vente. Dans cette sorte de niche éditoriale, de quête d'auteurs uniquement étrangers, il pointe des frais d'impression qui atteignent 42 % des dépenses. « *Chacun ses contraintes pour les maisons de notre taille, mais nous devons porter ces valeurs coopératives, c'est cela qui nous rassemble et nous différenciera.* »

Au sein des Éditions du commun, l'année 2025 sera une année charnière. Avec un seul salarié, un travail important mené sur l'organisation interne, le succès est parfois au rendez-vous. Certains titres de la collection « Poésie » atteignent les 8 000 ventes. Pour fêter ce dixième anniversaire, tout un programme de signatures, présences dans des salons, d'élargissement et de consolidation du réseau, a été entrepris. « *Le passage en SCIC devrait être effectif cet été* », espère Sylvain Bertrand. « *Mais on ne se trompe pas, il ne s'agit pas d'un outil magique, juste d'une sorte d'enveloppe qui nous convient parfaitement* », conclut-il.

Du côté des Éditions çà et là, les salaires ont été harmonisés, chacun suit ses projets éditoriaux, les décisions concernant le choix des auteurs jusqu'à la conception graphique sont prises en commun. « *Nous étions les seuls il y a vingt ans à publier des auteurs étrangers et on a eu la chance, ou la reconnaissance, de se faire une petite place. Cela prouve qu'il ne faut jamais transiger* », peut savourer Serge Ewencyk.

En 2023, la Fédération des éditions indépendantes avait recensé 2 240 éditeurs en France. Les enquêtes menées fixaient le cap à cinq ans d'existence en moyenne pour les nouvelles structures. Le nombre de titres ne cesse d'augmenter, atteignant 100 000 titres par an dont 65 000 nouvelles éditions. Parmi ces éditeurs, seule une vingtaine a choisi aujourd'hui le statut coopératif.

Un outil au service des nouveaux modes d'organisation du travail



Olivia Serre,
directrice de l'Organisation pour
l'emploi partagé (OPEP)

L'OPEP dans les grandes lignes

En 2005, l'Ensemble baroque de Toulouse et l'association Entrez sans Frapper décident de créer à Toulouse le Groupement d'Employeurs Organisation pour l'emploi partagé (GE OPEP) – exclusivement dédié au secteur culturel.

Instauré par une loi en 1985, constitué le plus souvent sous forme d'association loi 1901, le groupement d'employeurs a pour unique objet social d'être à la fois un outil réglementé de mise à disposition de personnel auprès de ses membres adhérents – associations, entreprises, collectivités territoriales –, mais aussi une instance d'accompagnement en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Les avantages pour les membres adhérents ?

- se regrouper pour employer en commun une, un ou plusieurs salariés que seuls ils n'auraient pas eu la possibilité de recruter ;
- se partager le temps de travail de la salariée ou du salarié et être solidairement responsables de l'emploi créé ;
- bénéficier d'un accès facilité aux compétences nécessaires au fonctionnement et au développement de projets.

Les avantages pour le personnel salarié ?

- accéder à des postes à temps plein ou à temps partiel choisi, pérennes (CDI) dans un secteur où l'emploi est souvent précaire et morcelé ;
- bénéficier d'un emploi stable, varié et enrichissant.

Partager un emploi à plusieurs

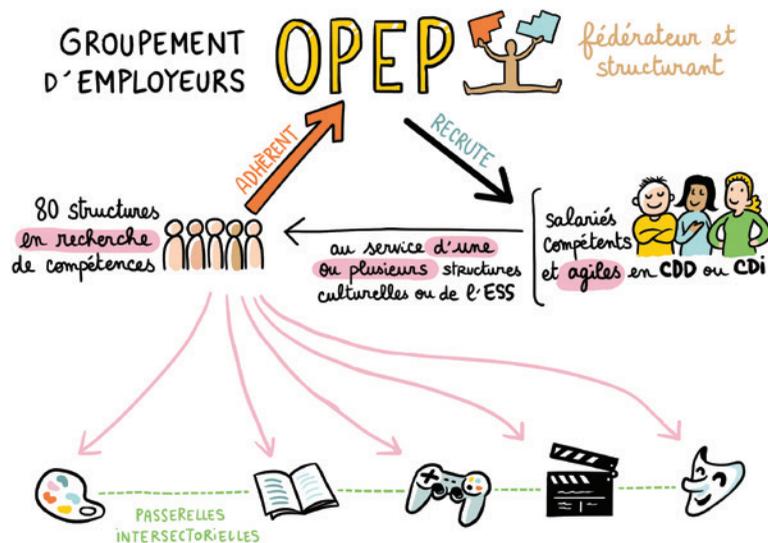
Bien qu'amené à travailler auprès de plusieurs structures, le personnel salarié a pour unique employeur le groupement qui le recrute et porte son emploi. Ainsi, la personne salariée n'a qu'un seul contrat de travail, un seul bulletin de salaire, est couverte par la convention collective Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (ÉCLAT) dont relève le groupement d'employeurs et se voit proposer régulièrement des formations, le GE étant attaché à soutenir son évolution professionnelle et à garantir son employabilité.

Côté employeur, pour pouvoir bénéficier de la mise à disposition d'une ou d'un salarié en temps partagé, la structure adhère au groupement d'employeurs, accepte la clause de responsabilité solidaire et signe la convention cadre de mise à disposition. Ce document précise les règles et le fonctionnement de la mise à disposition et chaque structure paie en fin de mois sa part du coût salarial en fonction des heures utilisées.

Le groupement d'employeurs est un outil souple, qui s'adapte aux besoins et aux moyens financiers des structures en leur mettant à disposition des personnes dont les compétences sont adaptées à leurs attentes. Tout en structurant et accompagnant les emplois et les parcours professionnels dans la durée, il reste un dispositif facile à utiliser.

Un outil de facilitation

Depuis sa création, le modèle du GE OPEP est en constante évolution. Les premières années, le GE OPEP fonctionnait avec une gouvernance bénévole, environ six structures adhérentes et deux personnes salariées jusqu'au recrutement, fin 2011, d'une directrice chargée de le coordonner et de le développer à l'échelle régionale. L'activité du GE s'est alors développée et déployée sur la région ex-Midi-Pyrénées, puis s'est étendue à l'échelle de la grande région puisque aucun groupement d'employeurs spécialisé dans le secteur culturel n'existait en ex-Languedoc-Roussillon. L'équipe de pilotage s'est alors étoffée pour atteindre l'équivalent de trois emplois à temps plein et six salariés (direction, adjoint de direction, gestionnaire paie et comptabilité, assistance administrative, communication).



Le GE OPEP emploie désormais une trentaine de personnes qui exercent pour la plupart des fonctions support (administration, communication, coordination et développement de projet, diffusion...) et plus rarement des métiers techniques ou d'animation.

À ce jour, le GE OPEP compte environ 80 structures adhérentes réparties sur dix départements d'Occitanie. Elles relèvent des secteurs du spectacle vivant toutes disciplines et activités confondues, mais également des arts visuels, des industries culturelles, de l'enseignement artistique, de l'animation socioculturelle, et plus récemment du secteur de l'économie sociale et solidaire afin de satisfaire une demande qui n'était pas encore couverte et de diversifier son champ d'intervention.

Une nouvelle filière à accompagner

Pionnières pour la filière du livre et de la lecture, les Éditions de l'Attribut ont rejoint le GE OPEP en 2021. Leur directeur Éric Fourreau recherchait une personne pour le seconder sur la communication et le développement de la commercialisation de ses revues. Le besoin étant identifié à temps partiel, le GE OPEP est apparu comme une solution facilitante et adaptée.

Les temps d'échange avec la structure, d'analyse et de diagnostic du besoin, de présentation de l'activité du GE et de son fonctionnement, puis d'évaluation financière du poste envisagé ont permis de définir pour cette mission, un profil de chargé de développement et de communication sur un volume de deux jours hebdomadaires.

Le GE OPEP avait recruté quelque mois auparavant un chargé de communication pour le mettre à disposition du collectif audiovisuel La Trame sur une mission de trois jours par semaine. Nous lui recherchions une mission complémentaire de 15 heures pour lui permettre

d'atteindre le temps plein. Son profil correspondait aux attentes du poste des Éditions de l'Attribut et la mission ainsi que le projet l'intéressaient. Avec cette mission complémentaire, il parvenait à concilier l'ensemble de ses compétences et à rejoindre d'autres de ses centres d'intérêts.

Après l'organisation d'une rencontre entre le directeur des Éditions de l'Attribut et le salarié proposé par le GE OPEP, l'association a adhéré au GE et la mise à disposition a démarré rapidement. La présence de ce salarié a permis de structurer et développer la visibilité des produits et d'accompagner le lancement d'une nouvelle revue.

Cette mutualisation s'est arrêtée avec le départ du salarié qui a fini par être recruté à temps plein par La Trame. C'est ainsi que, souvent, les personnes salariées quittent le groupement d'employeurs, en rejoignant entièrement une des structures adhérentes. Le dispositif a, dans ce cas, pleinement joué son rôle d'insertion professionnelle et de pérennisation d'emploi.

Cette première expérience avec l'univers de l'édition a ouvert la voie vers le monde des librairies, l'Association des librairies indépendantes de la région Occitanie (ALIDO) ayant rejoint le GE OPEP en 2023 pour créer son premier poste salarié chargé de coordonner et développer son réseau. Ce poste a été l'opportunité pour une salariée du groupement d'employeurs de faire évoluer ses missions de chargée de production et de communication vers des fonctions de coordination et de développement de projets pour lesquelles nous lui avons repéré des capacités et des envies. L'univers du livre était nouveau pour elle, mais cela n'a pas représenté un frein, ni pour elle ni pour les responsables d'ALIDO qui au contraire l'ont vu comme un atout pour s'inspirer d'autres façons de faire. La collaboration a fonctionné, le poste est devenu pérenne.

Cet exemple illustre la variété des rencontres et des opportunités que peut provoquer l'outil groupement d'employeurs. Ainsi, le GE OPEP joue parfois un rôle de catalyseur. En réunissant autour d'un même poste des structures de secteurs divers, il permet de créer des passerelles intersectorielles. Partager un emploi, c'est donner la possibilité aux différentes filières du secteur qui souvent se côtoient sans se connaître, de se rencontrer, voire d'initier des coopérations entre elles. Le GE OPEP porte une conception solidaire de l'emploi qui s'inscrit dans l'économie sociale et répond en partie aux enjeux de l'écologie du livre.

Une réflexion sociale au cœur de l'associatif



Ingrid Ledru, librairie Le Livre en fête (Figeac), administratrice d'ALIDO et du Syndicat de la librairie française

L'Association des librairies indépendantes d'Occitanie (ALIDO) a été créée en 2020, rejoignant ainsi les autres associations régionales de librairies implantées dans la plupart des régions. Nous l'avons développée grâce au bénévolat des libraires, mais avec d'emblée des volontés réunies autour du partage, de la mutualisation, de l'écologie du livre, de l'entraide...

La première action collective a été un partenariat avec l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de vie au travail (ARACT) pour accompagner cinq librairies¹ dans une réflexion sur nos organisations de travail, en associant les gérantes et gérants à l'ensemble du personnel. Après avoir identifié un ou plusieurs sujets, les équipes ont pensé, testé et appliqué des solutions trouvées ensemble. La démarche consiste à reconnaître les expertises des salariés dans la résolution de problèmes d'organisation de travail et à apprendre à penser en équipe. Après un an d'expérience, les lignes ont bougé positivement, malgré des résistances et des doutes inévitables, grâce à l'instauration d'une nouvelle méthode qui reconnaît et associe chacune et chacun à cette entreprise. Les librairies en ont gardé des bénéfices, néanmoins elles font toutes état de la difficulté à maintenir cette méthode, prises dans l'accélération du monde et de notre chaîne du livre. Reconnaître le travail et l'expertise de toutes et tous prend du temps et nécessite d'effectuer un pas de côté dans nos pratiques de libraires, mais tout le monde y gagne : gérantes et gérants, personnel salarié, lectrices et lecteurs, partenaires... L'expérience a ensuite été partagée avec les adhérentes et les adhérents comme avec d'autres structures du livre.

Les ambitions d'ALIDO nous ont rapidement fait comprendre que nous ne pourrions la développer sans créer d'emploi. Même avec une cinquantaine de librairies adhérentes, le modèle associatif bénévole a montré ses limites,

humaines et financières. Nous avons envisagé de créer un poste début 2023 : un profil de « couteau suisse » qui accepterait des missions de communication et de coordination, mais aussi de développement d'une association professionnelle, le tout sur un temps partiel, compte tenu de nos capacités financières.

L'idée de l'emploi partagé et l'existence de l'OPEP² ont été une véritable opportunité pour la mise en place de ce poste de coordinatrice d'ALIDO devenu effectif en septembre 2023. Cela a répondu à une difficulté souvent présente dans les métiers de la culture et de l'associatif : la précarité. L'emploi partagé a permis d'offrir une sécurité, un cadre, ainsi que de préserver un niveau de salaire respectueux de la ou du salarié ; et c'était pour nous essentiel.

Mais ce qui doit être souligné dans cette formule, c'est l'idée de partage. Elle incite à développer des compétences transversales, qui servent ensuite à l'ensemble des métiers de la culture, pourtant si diversifiés, et une capacité d'adaptation pour jongler sur des postes différents. Par son écoute et sa connaissance des équipes en œuvre, l'OPEP a su créer la bonne synergie et poser le respect de chacune et chacun, une des condi-

tions nécessaires à la réussite de ce modèle. Les règles sont fixées dès le départ pour toutes les parties, et le dialogue se veut constant. Au bout d'un an, nous envisageons de passer de deux à trois jours, toujours dans l'idée de nous développer et de pérenniser ce poste à notre échelle, et c'est bien ce que permettent l'OPEP et la mutualisation.

1. Les cinq librairies accompagnées par l'ARACT sont Terres de Légendes (Toulouse), Terra Nova (Toulouse), BD Fugue (Toulouse), Le Livre en fête (Figeac) et BD et Cie (Narbonne).

2. OPEP : Groupement d'employeurs Organisation pour l'emploi partagé, dédié à la culture et à l'économie sociale et solidaire en Occitanie (cf. article pp. 24-25).



Quand l'écologie du livre devient (enfin) sérieuse...



Fred Lisak, éditions Plume de carotte, vice-président de l'association Éditeurs régionaux d'Occitanie (ERO)

C'était au temps de la Préhistoire...

Celui où des humains commençaient à décrypter l'usage qu'ils pouvaient faire des ressources, et surtout les conséquences environnementales que cela pouvait avoir.

Ce temps-là, c'était il y a à peine une quinzaine d'années, à la fin des années 2010.

Et ces humains, c'était la dizaine de maisons d'édition qui s'étaient réunies pour créer le collectif des éditeurs éco-lo-compatibles¹.

Le travail de ces défricheurs était à la fois enthousiasmant et rude.

Enthousiasmant parce que s'ouvraient à la fois des réflexions intellectuelles, économiques, sociales autour de cette étrange notion qu'était « l'écologie du livre »...

Rude parce que le sujet, à la hauteur de son importance, était vaste et touffu : par quoi fallait-il commencer ? Et qu'est-ce qui était « efficace » et qu'est-ce qui ne l'était pas vraiment ? Papier recyclé ou papier de fabrication ? Impression en Chine ou dans le Berry ? Livre papier ou numérique ?...

Déjà, le spectre du *greenwashing* pointait le bout de son nez...

Quinze ans plus tard, l'écologie du livre ne fait plus sourire personne, il est même devenu essentiel de s'y pencher, et tout le monde s'y est mis : les autrices et auteurs, les maisons d'édition, les librairies, les bibliothèques. Et les institutions : au Syndicat national de l'édition (SNE), au Centre national du livre (CNL), au Syndicat de la librairie française (SLF), dans les agences régionales du livre... pas une ne veut (ou ne peut) se passer désormais de sa charte ou liste de préconisations.

Tant mieux.

Mais tout ça part un peu dans tous les sens, chacune et chacun tentant de son côté de réinventer à chaque fois le fil à couper les pages de livres...

Et surtout chacune et chacun se rappelle qu'elle ou il est acteur de ce que l'on appelle la « chaîne du livre ». Il serait donc peut-être intéressant, voire indispensable, de mener échanges et réflexions entre tous les membres de cette grande chaîne...

C'est dans cet esprit que l'association des Éditeurs indépendants de la région Occitanie (ERO) et l'Association des librairies indépendantes d'Occitanie (ALIDO) ont travaillé ensemble en 2023 à l'établissement d'une charte commune de l'écologie du livre².

En s'écoulant, en se (re)découvrant, en échangeant, en cherchant leurs spécificités d'actions possibles mais aussi leurs points communs.

C'est là sans doute la plus grande richesse de cette démarche : estimer que l'écologie du livre ne peut se construire qu'en considérant non pas sa seule activité mais celle-ci en relation avec les autres.

Ce n'est qu'un début.

D'abord parce qu'une charte n'est rien d'autre qu'une affirmation de bonnes intentions, et qu'elle n'a pas d'autre rôle que d'être un point de départ pour lancer des actions.

Ensuite parce qu'au-delà des liens éditeurs-libraires, il est temps, nécessaire et urgent d'échanger aussi avec les autrices et auteurs, les diffuseurs, les distributeurs, les bibliothécaires et les institutions porteuses de politiques culturelles du livre.

Un projet en ce sens pointe le bout de son nez en ce début 2025 : celui d'organiser collectivement un point de distribution régional des ouvrages des maisons d'édition indépendantes d'Occitanie. Pour leur offrir une visibilité qu'elles ont du mal à avoir ; pour proposer aux libraires un service proche et rapide ; pour réduire l'aberration écologique d'un système trop centralisé.

Que le livre soit le mieux possible disponible, cela semble être la base de nos métiers ; l'écologie du livre permet sans doute de se le rappeler avec force.

1. Le collectif des éditeurs éco-lo-compatibles se composait des éditions La Plage, Rue de l'Échiquier, Salamandre, Plume de carotte, Terran, Pour penser, Le Souffle d'Or et Yves Michel.

2. Charte commune ERO/ALIDO à consulter sur le site www.occitanie-livre.fr

Les éditrices et éditeurs indépendants toujours sur le fil du rasoir



Nicole Vulser,
journaliste au *Monde*
chargée de l'économie¹

Le quotidien des éditeurs indépendants s'apparente à un maëlstrom de tourments et d'équations financières complexes, mais aussi plus heureusement, de passions, de défis intellectuels jubilatoires et de défense d'autrices et d'auteurs aux voix singulières. Des défis auxquels sont confrontés quelque 2 500 éditrices et éditeurs en France, ceux qui selon l'acceptation du terme « indépendant » réalisent moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires – seuil souvent bien loin de leurs rêves les plus fous – et n'appartiennent à aucun groupe.

La question de la précarité de ces éditrices et éditeurs se pose avec une acuité toujours plus intense. La dernière étude² du cabinet Axiales sur ce sujet prouve la persistance de leur extrême fragilité économique : en moyenne, en 2023, ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 164 000 euros, pour une rentabilité négative, de - 1,1 % par rapport à leur chiffre d'affaires. Ces très petites entreprises déficitaires ne peuvent donc embaucher qu'avec parcimonie – c'est ce qui explique qu'elles ne comptent en moyenne que deux salariés.

Cette insécurité financière incite aussi deux tiers de ces éditrices et éditeurs à recourir à des aides publiques, qui sont attribuées par le Centre national du livre, les Régions ou les directions régionales des affaires culturelles. Ce qui permet de passer des caps difficiles. Toutefois, ce type de financement risque de devenir plus aléatoire que jamais dans certaines régions, comme en témoignent les coupes à la hache effectuées cette année dans les aides à la culture des Pays de la Loire.

« Notre vocation c'est la passion, nous ne sommes pas là pour faire fortune », admettait Vincent Henry, fondateur de la Boîte à bulles au cours des dernières Assises nationales de l'édition qui se sont tenues à Bordeaux du 19 au 21 février 2025. Selon lui, les éditrices et éditeurs indépendants ne

« distribuent pas leurs revenus, mais les conservent en réserve, pour amortir les chutes », parce que leur santé financière évolue en dents de scie, avec des hauts et des bas. C'est ainsi que la maison d'édition de BD ça et là³ a frôlé la faillite par deux fois avant de voir ses destinées s'éclaircir en 2023 grâce à l'obtention du prix du meilleur album au Festival d'Angoulême, pour *La Couleur des choses* de Martin Panchaud.

Cette gestion à l'économie, comme des écureuils, les éditrices et éditeurs indépendants savent à quel point elle est indispensable, d'autant plus que ces dirigeants d'entreprises doivent presque toujours exercer un second métier. La moitié d'entre eux gagne en effet moins de 15 000 euros par an en tant qu'éditrices/éditeurs. Et cette profession déjà très mal payée s'avère, de plus, extrêmement chronophage puisqu'en moyenne les éditrices et éditeurs indépendants consacrent neuf week-ends par an à des festivals ou des salons. Pourtant, passionnés, ils ne renoncent pas. Parfois enragés comme des militants.

Malgré leur fragilité économique, les éditrices et éditeurs indépendants publient en moyenne quatorze ouvrages par an selon Axiales, dont neuf créations, dans des domaines variés : la littérature (37 %), la jeunesse (15 %), les sciences humaines et sociales (9 %), les beaux-arts et les beaux livres (9 % également). « Sans nous pas de diversité, ni culturelle, ni intellectuelle. Pas de textes portés par de nouvelles voix atypiques. Pas de risque », c'est ainsi qu'Esther Merino, présidente de la Fédération des éditions indépendantes (FEDEI) qualifie leur rôle essentiel dans la diversité culturelle appliquée au monde des livres. La fameuse « bibliodiversité ». Or ces risques se retournent parfois contre les éditrices et éditeurs indépendants : quand les auteurs qu'ils ont dénichés et accompagnés en publiant plusieurs ouvrages accèdent à une notoriété suffisante, les grands groupes les leur ravissent à coups d'offres financières irrésistibles.

1. et chroniqueuse de « L'économie du livre » dans l'émission « Le Book Club » de Marie Richeux sur France Culture

2. Étude socio-économique de l'édition indépendante 2025, menée par François Geoffroy-Bernard et Christophe Jacquet, cabinet Axiales.

3. Cf. article pp. 22-23.



Cette impression détestable de servir de pépinières pour les gros éditeurs rappelle les méthodes tout aussi rapaces qui existent dans le monde des petites galeries d'art.

La diversité culturelle est-elle menacée par l'hyper-concentration des grands groupes d'édition français ? C'est une évidence pour les éditrices et éditeurs indépendants. Pour eux, l'hégémonie d'Hachette, numéro un du secteur désormais détenu par le groupe Vivendi du milliardaire breton Vincent Bolloré, mais aussi d'Éditions désormais dans le giron du milliardaire tchèque Daniel Krétinsky, puis de Madrigall et de Média Participations aboutit à une guerre sans merci pour trouver une place digne de ce nom sur les étals des libraires.

À eux seuls, les grands groupes dont le chiffre d'affaires dépasse le seuil des 10 millions d'euros, concentrent 90 % du chiffre d'affaires de l'édition et leurs moyens – en termes de diffusion et de distribution notamment – sont sans commune mesure avec ceux des plus petits éditeurs. D'où cette bataille forcément inéquitable des indépendants pour que leurs ouvrages soient davantage « visibles » dans tous les points de vente de l'Hexagone.

L'évolution du secteur est devenue aussi politique. La mise au pas par Vincent Bolloré et la croisade en faveur de l'extrême-droite dans les médias qu'il contrôle, s'exerce désormais dans certaines filiales d'Hachette comme Fayard. Reprise en main par l'ex-éditrice d'Éric Zemmour, cette maison a publié le livre de Jordan Bardella, président du Rassemblement national. D'où l'initiative d'une centaine d'éditrices et d'éditeurs indépendants de publier *Déborder Bolloré*, un recueil de textes qui appelle au démantèlement de l'empire du milliardaire breton et sera en vente en librairie en juin.

Alors quelles pistes envisager pour améliorer le sort des éditrices et éditeurs indépendants ? Thierry Discepolo, fondateur des éditions Agone⁴ se bat pour la création d'un statut juridique défini et l'octroi d'avantages fiscaux, à l'instar des tarifs postaux accordés à la presse. Et surtout il espère une modification législative d'envergure pour limiter la concentration dans l'édition. Une aspiration partagée par Dominique Tourte, directeur de la FEDEI et fondateur de la maison d'édition Invenit. Lui aussi considère qu'il est temps de réaménager une nouvelle loi sur le livre⁵, précisément pour limiter la concentration et la taille des grands groupes.

4. Les éditions Agone viennent de publier la cartographie « Édition française, qui possède quoi » constituant la représentation graphique et l'actualisation des analyses de La Trahison des éditeurs de Thierry Discepolo, première édition en 2011, deuxième édition en 2017, troisième édition en 2023.

5. Laurence Hugues, Dominique Tourte, « Il est temps d'inventer une nouvelle grande loi pour le livre », Livres Hebdo, 7 février 2025.

OPLibris, l'outil de pilotage de l'édition indépendante se met en place

Né de la volonté de quelques éditrices et éditeurs indépendants, le projet OPLibris voit le jour. Conçu comme un outil de pilotage destiné à leur faire gagner du temps, ce logiciel de gestion leur permet de rationaliser leur travail. En amont, pour calibrer un projet et préparer une nouvelle publication, OPLibris propose un simulateur de calcul pour fixer le prix de l'ouvrage en fonction de son point mort et de son tirage ainsi qu'un générateur de contrats. Dans le domaine de la gestion, toute une gamme de services facilite la vente, la gestion des catalogues, des droits d'auteurs, le dépôt légal ou la facturation. Enfin, une panoplie de services facilite la promotion, les référencement, les droits étrangers, le suivi de la distribution ou les campagnes de mails... Porté par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et bâti sur un logiciel libre, OPLibris travaille déjà avec une trentaine d'éditrices et d'éditeurs qui utilisent cet outil dont le prix varie, selon le chiffre d'affaires des maisons entre 55 et 200 euros par mois. « D'ores et déjà un développement international est à l'étude, puisque des éditeurs belges, suisses, italiens, espagnols mais aussi africains ont montré leur intérêt pour cet outil », affirme Charles-Henri Lavielle co-fondateur des éditions Anacharsis et co-fondateur d'OPLibris dont le siège social se situe en Occitanie.

En termes d'investissements, OPLibris est soutenu par la Sofia et par le Centre national du livre, tandis que Dilicom apporte son aide industrielle. Un dossier de contrat innovation est également en construction avec la Région Occitanie.

Refaire circuler l'imaginaire à l'intérieur de notre rapport au monde



Jean-Christophe Cavallin,
Christine Marcandier,
Boris Le Roy

responsables du master « ÉPOKHÉ éco-poétique et création », Aix-Marseille Université

Tire-Lignes : En quoi consiste le master « ÉPOKHÉ éco-poétique et création » ?

ÉPOKHÉ : Dirigée par Jean-Christophe Cavallin, Christine Marcandier et l'écrivain Boris Le Roy, cette formation à distance mobilise les sciences sociales, la philosophie et la création littéraire pour proposer des récits susceptibles d'imaginer d'autres versions du monde et formes de vie collective. Alternant cours théoriques, séminaires spécifiques et travaux de création, les étudiantes et étudiants développent pendant les deux années du master un mémoire de création littéraire en éco-poétique (roman, récit, non-fiction, recueil poétique, théâtre...).

T.L. : Quels sont les enjeux et les débouchés d'une telle formation ?

É. : La formation prépare à des métiers variés dans les domaines de la littérature ayant un lien avec l'éco-poétique, comme écrivain, dramaturge ou traducteur, mais aussi dans l'édition, le journalisme, le multimédia, l'événementiel et la documentation. Elle offre également la possibilité de poursuivre un travail de recherche en doctorat, notamment dans le champ émergent de la recherche-création¹. Nous travaillons avec différents partenaires, comme les éditions Wildproject, le journal en ligne *Diacritik*, le Centre international de poésie Marseille (CipM), le Centre Georges-Pompidou dans le cadre du festival Extra!, le festival Le Murmure du Monde, le festival Mimos (théâtre de l'Odyssée), etc.

T.L. : Quel(s) rôle(s) ont à jouer les études et la création littéraires dans l'évolution des manières de penser et d'agir pour faire transiter vers un monde plus écoresponsable, plus soutenable ? Comment ?

É. : L'homme se découvre en prédateur dans le pouvoir de destruction de son propre environnement. En réponse aux scientifiques qui tirent la sonnette d'alarme, certains dirigeants répètent que « *notre mode de vie n'est pas négociable* ». Contre cet argument, les études et la création littéraires ont un rôle à jouer. S'il est à ce point impossible de changer notre « mode de vie », c'est parce que ce mode de vie est

intimement lié à un certain « mode de pensée » que l'on pourrait définir comme un grand monologue humain. Dans cette révolution de notre écologie mentale², la création littéraire a un rôle à jouer en tant que force productrice de récits susceptibles d'imaginer d'autres formes de vie collective et d'autres versions de monde³.

Pour aller plus loin :

ecopoetiqueetcreation.wordpress.com

epokhe.hypotheses.org

Lire l'interview de Jean-Christophe Cavallin parue dans le dossier thématique « L'écologie du livre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » sur le site de l'agence régionale pour le livre.



1. La recherche-création est une démarche qui articule pratiques artistiques et recherche universitaire en favorisant l'émergence de connaissances et d'innovations par l'expression créative, l'analyse scientifique et l'expérimentation.

2. *L'écologie mentale est l'un des trois registres de l'écologie (environnementale, sociale et mentale) définis par Félix Guattari (Les Trois écologies, première édition en 1989 aux éditions Galilée).*

3. *Manières de faire des mondes, Nelson Goodman, première édition en 1992 chez J. Chambon, réédition en 2006 chez Folio, traduit de l'anglais par Marie-Dominique Popelard.*

Des passerelles sensibles

Mathilde Walton, directrice du Murmure du Monde (Arrens-Marsous, 65)

Au tournant des années 2020 sont nés le premier festival éco-poétique et le premier master de cette discipline qui ont naturellement construit une relation symbiotique où, chaque année, des étudiantes et étudiants trouvent leur place dans la programmation parmi la vingtaine d'autrices et d'auteurs invités. Le Murmure du Monde a ainsi proposé au public du festival des ateliers d'écriture spécifiques conçus par les étudiantes et étudiants. Certains de leurs textes ont été portés à la scène comme le remarquable *Petromelancholia* écrit par Amélie Mouton en 2023 dans le cadre d'un enseignement du master et joué en altitude sur un col de montagne. Certaines de leurs propositions sensibles, notamment par leurs formats hors cadres, ont marqué les mémoires à l'image des performances littéraires éco-poétiques de Geneviève de Bueger en 2021 et 2022... En 2025, elle revient en tant qu'autrice publiée. Dès la première édition du festival, Anna Jousselein signait la mise en scène d'une pièce de théâtre en forêt écrite par Lucas Mengual, un condisciple du master. Aujourd'hui encore, elle met en scène des créations du Murmure et travaille même quotidiennement à nos côtés, consolidant l'équipe professionnelle. C'est donc un partenariat fécond qui colore le festival d'une énergie toute singulière et offre à des étudiantes et étudiants l'occasion d'expérimenter une « littérature de terrain » qu'appellent la bascule écologique et l'effondrement du vivant.



La Mer Monte

Lou Achard

La mer
Monte

La mer monte
Engloutit
Et goutte
Oui
.

L'eau goutte
L'eau goutte à tout
L'eau s'invite partout
Elle s'infiltrer par terre
Elle envahit tes sols
Iriser tes champs
Sur tes pieds de blé
Sur tes prés ensablés
Flétrissent les épis
Et flétrissent les haies lasses

La mer monte
.

L'eau
Monte
Lèche les murs
Lèche plaintes
Les interstices
Et pieds de chaise
Laisse sa gravure
Lèche tout corps
Lèche tout ton corps
D'Être trempé
Et envahit

Elle envahit
Envahit
Ta maison
Envahit
Chaque saison
Envahit
Envahit ta
Raison
Envahit des pans entiers
De tes abris
Internes
De tes débris
Éparpillés
De tes mille parties pillées

La mer
Monte
.

La mer monte
Et goutte
Elle goutte en O
Et monte en bas
Elle descend
Et se hisse
Elle se hausse
Et s'immiscer
O
Z' interstices
Elle se soulève
Et te sou-met
La mer fait des mètres
Et des ravages
Quand elle saccage tes côtes
Quand soudainement elle s'abat

Et te brasse
Coulée
Sur des kilomètres
T'inonde

La mer monte
.

La mer monte
Elle s'hémisphère
Et se met au courant
Elle s'énergise
Et se fait vent
Et monte toujours plus
Eaux pôles impudents
Mais l'eau oui
L'eau
Se
Des
Givres
Et se déglace
Elle se salinise
Et cede partout
Elle dégringole tes falaises
Grignote tes rivages
Et goutte oui

La mer monte
.

La mer
Monte

Oui
Mais presse-ce-que plus
Goutte
Presque plus
Goutte tes terres
Goutte tes entrailles
Puisque
Des airs
Plus d'eau

Désert

Puisque presque plus
Plu
Puisque presque plus
Goutte

Pourtant l'eau
Oui
l'eau

Goutte elle en toi
Goutte ton moi
Ta moelle
Tes organes
L'intérieur de tes os
Eau subterfuge
Elle se dissout
Et se dilate
Elle se disperse
Et te rétine
Elle te bouche
Puis sa vallée
Et t'organe-ise
Elle t'enzyme
Et se lyse
Elle se divise
Et t'ADN-ise
Elle te peau-ise
Et t'indispose
Elle te gouttelle
Et te membrane
Elle te maî-trise
Elle te sous
Mais
Elle te met
O monde
L'eau

Mais l'eau
Oui

Goutte
Presse ce que plus
Presque plus
Goutte tes terres

Goutte tes entrailles
Puisque
Des airs
Plus d'eau

Désert

Puisque
Presque plus plu
Puisque
Presque plus

L'eau

Goutte

.

.

.

« Soutenir ce qui ne rentre pas dans les cases nécessite pour les collectivités de dégager des moyens et dispositifs contractuels spécifiques, de faire évoluer leur posture pour envisager des actions sous l'angle de la coopération et du partage des risques, de penser adaptation plutôt qu'uniformisation, et de passer de l'injonction à la sécurisation des pratiques émergentes et innovantes. »

*Cyril Delfosse, Pamela Devineau, Fanny Valembois,
Le Bureau des Acclimatations*

www.occitanie livre.fr

